WALDECK-ROUSSEAU

12145

Thèse pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines
de l'Université de Paris

PAR

Pierre SORLIN
Agrégé d'Histoire

8L

WALDECK-ROUSSEAU

8°Ln 27
88861
A



WALDECK-ROUSSEAU

Thèse pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines
de l'Université de Paris

PAR

Pierre SORLIN
Agrégé d'Histoire



© 1966 LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Les membres de la famille WALDECK-ROUSSEAU portent tous le prénom de René ; ils ont parfois un autre prénom, ce qui permet de les distinguer, mais l'homme politique, son père et son neveu ont tous trois le même prénom usuel.

Pour éviter de les confondre, la convention suivante a été adoptée :

— **René Waldeck-Rousseau** désigne le père ;

— **Waldeck-Rousseau** désigne le futur président du Conseil ;

— **René** désigne le neveu.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A.B.	*Annales de Bretagne.*
A.C.	WALDECK-ROUSSEAU : *Associations et Congrégations* (1901).
A.D.S.	Archives de la Seine.
A.E.	Archives du ministère des Affaires étrangères.
A.E. S.S., R.F.	Archives du ministère des Affaires étrangères, « Saint-Siège, Relations avec la France ».
A.H.	*Actualité de l'Histoire.*
A.J.	Papiers de Charles Jonnart appartenant à Mme du Sault.
A.L.	Archives de la Loire.
A.M.	Papiers de Millerand appartenant à M. Jacques Millerand.
A.N.	Archives nationales.
A.O.A.	Archives de l'Ordre des avocats auprès de la Cour d'Appel de Paris.
A.P.	Archives de l'Archevêché de Paris.
A.P.O.	Office du Travail : *Les Associations professionnelles ouvrières* (4 vol., 1894-1904).
A.R.S.	WALDECK-ROUSSEAU : *Action républicaine et sociale* (1903).
A.S.	Archives du Sénat.
A.S.A.N.	*Annales de la Société académique de Nantes.*
B.I., Ms.	Bibliothèque de l'Institut, Fonds des Manuscrits.
B.N., N.A.F.	Bibliothèque nationale, Cabinet des Manuscrits, Nouvelles Acquisitions françaises.
B.O.T.	*Bulletin de l'Office du Travail.*
B.P.	Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique.
B.S.A.N.	*Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*
B.S.H.B.	*Bulletin de la Société historique et archéologique de Bretagne.*

D.D.F.	Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques français.*
D.R.	WALDECK-ROUSSEAU : *La Défense républicaine* (1902).
E.F.	*L'Economiste français.*
E.L.	WALDECK-ROUSSEAU : *L'Etat et la Liberté* (2 vol., 1906).
F.F.	Archives Ferry, Foyer des Ferry à Saint-Dié.
I.V.	Archives de l'Ille-et-Vilaine.
J.D.E.	*Journal des économistes.*
J.O.	*Journal officiel.*
L.A.	Archives de la Loire-Atlantique.
L.M.S.	*Le Mouvement socialiste.*
M.S.	*Le Mouvement social.*
N.A.M.	Nantes, Archives municipales.
N.B.M.	Nantes, Bibliothèque municipale.
N.R.B.	*Nouvelle Revue de Bretagne.*
P.F.	WALDECK-ROUSSEAU : *Politique française et étrangère* (1903).
P.P.	Archives de la Préfecture de Police.
P.R.	WALDECK-ROUSSEAU : *Pour la République* (1904).
Q.S.	WALDECK-ROUSSEAU : *Questions sociales* (1900).
R.A.M.	Rennes, Archives municipales.
R.D.D.	*1848 et les Révolutions du dix-neuvième siècle.*
R.D.M.	*Revue des Deux Mondes.*
R.D.P.	*Revue de Paris.*
R.F.S.P.	*Revue française de science politique.*
R.H.	*Revue historique.*
R.H.D.E.S.	*Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales.*
R.H.E.S.	*Revue d'histoire économique et sociale.*
R.H.M.C.	*Revue d'histoire moderne et contemporaine.*
R.P.P.	*Revue politique et parlementaire.*
R.S.	*Revue socialiste.*
R.S.H.	*Revue de synthèse historique.*
S.L.	Archives de Saône-et-Loire.
T.P.	WALDECK-ROUSSEAU : *Testament politique* (1904).
T.R.	WALDECK-ROUSSEAU : *Ce qui tue les républiques* (1869).
V.N.	Papiers de Millerand appartenant à M. Vidal-Naquet.

INTRODUCTION

Les biographies ont, aujourd'hui, mauvaise presse. Il ne semble plus que les individus « fassent » l'histoire, et les hommes illustres intéressent moins que les masses. Retracer minutieusement l'itinéraire de Waldeck-Rousseau constituerait une entreprise anachronique et d'ailleurs vaine : l'existence de l'ancien président du Conseil laisse si peu de place au pittoresque qu'elle n'a tenté aucun écrivain ; les archives considérables qu'il a laissées n'apportent pas de révélations ; un livre consacré à Waldeck-Rousseau pourra rectifier des erreurs de détail, préciser quelques points secondaires : il ne dévoilera pas d'aspects inconnus de la Troisième République.

Le présent travail n'est donc pas une « vie de Waldeck-Rousseau ». L'homme d'Etat n'y est pas suivi année par année ; les anecdotes qui le concernent sont laissées de côté ; ses discours et ses écrits ne sont pas tous analysés. Waldeck-Rousseau est pris ici comme un témoin de la bourgeoisie française pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle ; il est considéré dans ses rapports avec son époque : que doit-il à son milieu ? Comment a-t-il compris les événements qu'il a vécus ? Qu'a-t-il voulu faire ? Les faits eux-mêmes appartiennent à l'histoire générale ; il ne saurait être question de raconter, une fois encore, le 16 mai, les déboires du Grand Ministère ou l'affaire Dreyfus ; simplement à partir de données connues, il s'agit de saisir les réactions et les démarches d'un individu. L'ouvrage se serait peut-être appelé « essai de portrait psychologique » si un tel titre n'avait paru beaucoup trop ambitieux. Plus modestement cette étude est une tentative pour « situer » Waldeck-Rousseau dans son temps et pour suivre l'évolution de ses idées.

Au cours de mes recherches, j'ai eu recours à l'obligeance de nombreuses personnes. Je tiens à remercier ceux qui ont bien voulu m'aider et me conseiller, me faire part de leurs propres conclusions et me donner un avis sur mon travail. Je voudrais exprimer une reconnaissance toute particulière à Monsieur le Doyen Renouvin qui a suivi mon enquête depuis ses débuts, m'a guidé et encouragé ; c'est à sa bienveillance que je dois d'avoir pu achever cette thèse.

PREMIÈRE PARTIE

LES ANNÉES DE FORMATION

Né à Nantes en 1846, Waldeck-Rousseau est resté dans sa famille jusqu'à dix-huit ans. De 1864 à 1879, étudiant puis jeune avocat, il a continué à faire de multiples séjours parmi les siens. Avant ses débuts politiques (1879), il est donc demeuré un provincial, et, avant tout, un Nantais. Parlant de ses origines, il a, plusieurs fois, souligné l'influence prépondérante que son père avait exercée sur lui, mais il a fort peu parlé de sa ville natale. Il est assez délicat de préciser dans quelle mesure les problèmes particuliers au grand port breton ont retenu l'attention du jeune homme et lui ont donné à réfléchir ; l'enquête laisse place à beaucoup d'hypothèses ; il semble pourtant invraisemblable que trente années de continuelles relations n'aient laissé aucune trace dans le développement de Waldeck-Rousseau, et il demeure indispensable de décrire le milieu dans lequel il a si longuement vécu.

L'existence de Waldeck-Rousseau, durant cette période de formation, est dépourvue d'événements marquants. On imaginerait difficilement une vie plus banale : des études secondaires terminées à dix-huit ans, une licence en droit commencée à Poitiers (1864-1866), interrompue par une grave maladie (1866-1868) et achevée à Paris (1869) ; des débuts pénibles à Saint-Nazaire où le travail est rare (1870-1873) ; enfin une belle réussite comme avocat à la Cour d'appel de Rennes (1873-1879). Il ne saurait être question de retracer ces menus détails, en eux-mêmes peu significatifs ; le récit biographique ne tiendra qu'une place infime dans cette première partie. Waldeck-

Rousseau n'a rien accompli de remarquable avant trente-trois ans, mais il a été le témoin de faits importants, et il a réagi, de façon parfois vive, aux événements. Son itinéraire psychologique, l'évolution qu'il a subie, en particulier dans les dernières années du Second Empire, et au début de la Troisième République, constituent un témoignage important sur l'état d'esprit de la jeunesse provinciale autour de 1870. C'est essentiellement sous cet angle que la personnalité de Waldeck-Rousseau sera étudiée.

CHAPITRE I

LA FAMILLE WALDECK-ROUSSEAU ET LA SOCIÉTÉ NANTAISE

I. L'INSTALLATION DES WALDECK-ROUSSEAU

L'insurrection parisienne du 27 juillet 1830 ne fut connue à Nantes que le 29 juillet [1]. A l'aube de la Monarchie de Juillet, il fallait encore deux jours pour transmettre à la métropole bretonne les nouvelles de la capitale. La population nantaise ne vivait pas à l'heure de Paris ; les problèmes locaux retenaient presque seuls son attention.

L'histoire de Nantes pendant la Révolution de juillet illustre à la fois cette absence d'intérêt pour les événements extérieurs, et cette sensibilité aux questions régionales. Les Nantais sont indifférents au sort des Bourbons. Si le port ne compte guère de royalistes [2], on n'y trouverait pas non plus vingt républicains [3]. La majorité des habitants préféreraient attendre dans le calme l'issue du soulèvement.

Mais le chef-lieu de la Loire-Inférieure est un gros centre commerçant, et les bourgeois, de l'épicier à l'armateur, redoutent toute forme d'agitation. Les campagnes et les faubourgs leur semblent particulièrement peu sûrs, durant la vacance du pouvoir. Construite au long de la Loire, orientée vers l'estuaire, la ville paraît étrangère à la Bretagne ; elle n'est pas entourée de gros bourgs ruraux qui pourraient constituer comme une transition entre le grand port et les villages ; le partage est nettement marqué : dès qu'on quitte la cité, on entre en plein milieu paysan. La plupart des Nantais ignorent ce monde agricole où ils n'ont point d'attaches [4] et ils s'en

1. [Guépin et Simon], *Evénements de Nantes pendant les Journées ... de juillet 1830* (Nantes s.d.), p. 4-5 ; Guépin, *Histoire de Nantes* (Nantes, 1839), p. 577 ; Libaudière, *Histoire de Nantes sous le règne de Louis-Philippe* (Nantes, 1905), p. 15.

2. Créveuil, « Les Evénements de juillet 1830 à Nantes » (*B.S.A.N.*, 1941), p. 43.

3. Guépin, *Histoire*, p. 577.

4. Stendhal, visitant Nantes en 1837, a été frappé par le caractère de grande ville, sans aucune nuance rurale, que revêt le port (*Mémoires d'un touriste, Œuvres complètes*, éd. Georges Eudes, t. VII, 1952, p. 228, 268). Au début de la Restauration beaucoup de

méfient car, pour eux, les paysans sont tous royalistes [5]. A cette crainte des ruraux s'ajoute la peur des ouvriers ; les usines et le port utilisent de nombreux travailleurs manuels qui n'ont pas d'opinions politiques définies mais dont les moindres manifestations suscitent l'inquiétude.

Dans la journée du 30 juillet, le bruit s'étant répandu que l'armée allait investir la ville, quelques passants élèvent une barricade [6]. La panique se répand tout de suite dans les rues commerçantes ; on assure qu'une foule d'hommes en armes — en pratique ils sont à peine cinquante [7] — prépare une émeute populaire ; les magasins se ferment et les notables vont, en hâte, exiger des autorités la formation d'une garde nationale. Le soir, lorsque des étudiants et des ouvriers manifestent autour de la préfecture, ils sont accueillis par la troupe qui tire et fait sept morts [8].

Sous les auspices du Tribunal et de la Chambre de commerce, la bourgeoisie nantaise met sur pied une milice dont le rôle, clairement indiqué, est d'assurer « le maintien du bon ordre et la conservation des propriétés » [9]. La garde nationale et l'armée une fois installées aux postes de guet, le calme revient. A aucun moment, le problème du régime ne s'est posé ; les représentants de l'autorité n'ont pas été inquiétés. Sans la manifestation ouvrière du 30, la ville aurait paru indifférente à la disparition de Charles X. Cité marchande, Nantes s'attache peu aux conflits politiques et se soucie uniquement de ce qui risque de perturber les affaires.

1. Nantes aux premiers temps de la Monarchie de Juillet

Au début du XIX^e^ siècle, Nantes avait connu des années difficiles. A la fin de l'Ancien Régime, le port était extrêmement riche ; son trafic augmentait de façon continue [10]. La période impériale fut une calamité ; avec le blocus, le commerce au long cours s'arrêta [11] ; de nombreux habitants émigrèrent [12]. La reprise se fit lentement, à partir de 1820 ; la création d'une banque d'escompte, la fondation d'une compagnie d'assurances permirent de relancer les constructions navales et les échanges maritimes. Il fallut pourtant attendre 1825 pour retrouver le volume de transports assuré en

commerçants nantais, désespérant de l'avenir du port ont acheté des terres et se sont intéressé à la vie agricole de l'arrondissement ; les médiocres résultats auxquels ils sont parvenus les ont définitivement détournés de ces spéculations (GUÉPIN, p. 552).

5. LIBAUDIÈRE, p. 21.

6. CRÉVEUIL, p. 49.

7. GUÉPIN p. 579.

8. [BRUNSCHWICG], *Souvenirs d'un vieux Nantais* (Nantes, 1888), p. 7 ; GUÉPIN, p. 583 ; TRÉMAUDAN ; *Histoire de Nantes et de La Loire-Inférieure* (Nantes, 1889), p. 315.

9. *Le Breton*, 2 août 1830.

10. PILARD, *L'Essor économique du port de Nantes* (Rennes 1933), p. 40. Durant la meilleure année du XVIII^e^ siècle (1790) le trafic atteignit 226.047 tonneaux.

11. LE BŒUF, *Du Commerce de Nantes* (1857), p. 234.

12. La ville perd 4.452 habitants de 1801 à 1821 (POUTHAS, *La Population française pendant la première moitié du XIX^e^ siècle*, 1955, p. 104).

1790 [13]. Nantes avait dû sa fortune au trafic antillais ; or, depuis l'Empire, les Antilles font leurs achats en Angleterre. Nantes doit reconstituer lentement une clientèle, trouver d'autres débouchés ; les îles du Pacifique, la Réunion en particulier, semblent offrir une voie nouvelle ; cependant, à la fin de la Restauration, un tiers seulement des longs courriers nantais s'aventurent au-delà du cap de Bonne Espérance [14].

Après dix années de réadaptation, les Nantais sentent combien leur situation est mal assurée. Le cabotage représente encore 66 % du tonnage ; de petites cargaisons de céréales sont expédiées vers l'Angleterre, et les navires rapportent des produits fabriqués ; on va chercher en Espagne, au Portugal, des fruits, quelques minerais [15]. Nantes reste loin derrière les grands ports français, Marseille, Le Havre ou même Rouen [16].

Les industries ne sont pas négligeables. Une douzaine de chantiers maritimes se sont installés dans l'estuaire [17] ; quinze raffineries traitent déjà 6.000 tonnes de sucre ; près de cinquante ateliers fabriquent indiennes et flanelles [18] ; conserveries et salaisons se développent [19]. Les Nantais se font peu d'illusions à ce propos ; ils savent que le marché local est limité, que Nantes ne vend guère dans le centre de la France, à cause des distances, que les exportations demeurent insuffisantes. Les manufactures ne trouvent pas de crédit, car la banque locale prête seulement à coup sûr, avec un taux d'intérêt énorme. A la fin de 1830, plusieurs ateliers textiles et alimentaires doivent fermer [20] ; l'année suivante, cinq raffineries font faillite, en laissant un passif considérable [21].

La richesse nantaise n'est donc ni assurée, ni exubérante. Les très gros revenus sont d'ailleurs rares [22]. Les nobles, qui possèdent quelques hôtels particuliers, se sentent mal à l'aise en ville ; ils trouvent les campagnes plus accueillantes [23], vivent sur leurs terres et n'exercent aucune influence dans la cité [24]. La haute bourgeoisie est peu nombreuse ; on la rencontre parmi les tisseurs [25] et les armateurs ; encore être armateur ne représente-t-il souvent pas

13. Schwob, *Comment grandit un port maritime* (Nantes, 1898), p. 7. En 1825, le trafic atteint 263.000 tonneaux.

14. Pilard p. 42 ; X..., « Les Relations maritimes et commerciales de Nantes avec l'océan Indien au milieu du XIX^e siècle » (*B.S.A.N.*, 1945, p. 36-87).

15. Pilard, p. 43.

16. Dans leur étude sur *Nantes au XIX^e siècle* (Nantes, 1835), Guépin et Bonamy notent : « Nos ports du Midi ont beaucoup plus d'avenir prochain que ceux de l'ouest de la France. Atterrés par l'admirable activité du Havre, nos commerçants [ceux de Nantes] perdent courage » (p. 337).

17. Le Beuf, p. 261-265.

18. Libaudière p. 10 ; Pilard, p. 44.

19. Le Beuf, p. 255.

20. Libaudière, p. 29.

21. Legry « Essai sur l'évolution de la raffinerie nantaise » (*B.S.A.N.*, 1960), p. 84. Il s'agissait de raffineries de betteraves à sucre, beaucoup moins bien situées que celles de la Basse-Seine ou de Bordeaux (Guépin, *Histoire*, p. 407-408) ; elles laissèrent 300 000 francs de passif (Guépin-Bonamy, p. 559).

22. Guépin-Bonamy, p. 472.

23. Rapport du commissaire de police du 5^e canton, 26 septembre 1833 (L.A., 1 M 513).

24. Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 27 novembre 1834 (L.A., 1 M 514).

25. Cf. l'exemple cité par Créveuil, p. 43.

grand-chose, dans un port où l'on compte cent onze maisons d'armement ; la plupart des propriétaires de navires n'ont qu'un petit bateau servant au cabotage et seules deux ou trois grandes familles, les Bignon, les Du Fou, les Haentjens, s'assurent d'importants bénéfices [26].

L'aisance moyenne est certainement le fait le plus courant dans la classe bourgeoise. Fondeurs et constructeurs de bateaux voient leurs rentrées augmenter régulièrement ; mais ils n'ont pas encore une situation stable. Possesseur de l'une des meilleures affaires de la ville, le fondeur Voruz veille de près à ses intérêts, et se montre presque parcimonieux ; bien des raffineurs, tel Ferdinand Fabre, après un excellent départ, se sont vus contraints de restreindre leurs ambitions [27]. La plupart des ateliers, ceux des tanneurs, des cordiers, des chapeliers, des fabricants de conserves ou de biscuits, emploient très peu d'ouvriers [28]. Quelques commerçants en gros, marchands de vin, épiciers, fournisseurs de la marine jouissent d'une fortune bien assise. La majorité des boutiquiers subsistent péniblement, presque pauvrement [29].

Sur une population qui n'atteint que 80.000 âmes [30] et qui compte plus de 10.000 instables, marins, militaires, saisonniers, la « bourgeoisie », du boulanger au grand négociant, représente quelques 22.000 personnes. Il s'y ajoute les fonctionnaires, les membres des professions libérales, le corps enseignant, 10.000 habitants environ. Il reste ainsi 35.000 individus qui subsistent au seuil de la misère, bien souvent au-dessous de ce seuil. Le Dr Guépin, médecin des pauvres à Nantes [31], a laissé une description poignante des quartiers déshérités, en particulier des rues vaguement tracées dans l'île de la Gloriette, sur un sol marécageux, au milieu de bas-fonds où stagnent en permanence les brouillards de la Loire [32]. Le dénuement extrême est un fait courant à Nantes [33] ; dans les années difficiles, on a recensé jusqu'à 14.000 indigents [34]. Toute la ceinture Nord de la ville, le 1er canton, construit autour de l'abattoir, la partie septentrionale du 5e canton, forment un lacis de ruelles où des caves et des baraques branlantes abritent des familles de miséreux. Le dépôt de mendicité, créé en 1829, a été immédiatement rempli [35] ; la même

26. Guépin-Bonamy, p. 472-477.
27. Dufour, « Notice sur Ferdinand Fabre » (*A.S.A.N.*, 1967), p. 78-79.
28. Guépin-Bonamy, p. 425-426.
29. Guépin-Bonamy, p. 478.
30. 77 992 habitants en 1831 (Pouthas, p. 104).
31. Ange Guépin est sans doute la personnalité nantaise la plus justement populaire. Né à Pontivy le 30 août 1805 il fait ses études à Paris, et termine sa médecine en 1828. Invité par la municipalité de Nantes à organiser des cours de science, il s'installe définitivement dans cette ville. Ses papiers et sa correspondance constituent un document de premier ordre sur la société nantaise au XIXe siècle (L.A., 1 Mi 8). Son ami Gallery des Granges lui a consacré un livre ému : *Le Dr A. Guépin, notes et souvenirs* (1874) ; cf. également Eudel, *Figures Nantaises*, t. I (Rennes, 1909) et Picard, « Un Saint-Simonien démocrate, le Dr Ange Guépin » (*R.H.E.S.*, 1925).
32. Guépin-Bonamy, p. 484-489.
33. Stendhal lui-même y a été très sensible (*Mémoires d'un touriste*, p. 234) et il a insisté sur l'aspect lamentable des quartiers pauvres (p. 268).
34. Créveuil, p. 45.
35. Guépin-Bonamy, p. 570.

année, le bureau de bienfaisance a dû venir en aide à 3.075 familles [36]. La mortalité est considérable dans cette zone de faubourgs [37] : le choléra de 1832 y fait plus de 400 victimes [38].

Les travailleurs ne connaissent pas tous le même dénuement. Certains artisans, imprimeurs, charpentiers, menuisiers, gagnent jusqu'à trois francs par jour et subsistent de manière décente ; c'est dans leurs rangs que se constituent les sociétés de secours mutuels et les compagnonnages, fort actifs à Nantes [39]. Tanneurs et chapeliers sont déjà moins favorisés [40]. La véritable misère sévit parmi les ouvriers : tâcherons du port, manœuvres des raffineries, tisserands vivent dans la crainte permanente du chômage. La fin de l'année 1830, au cours de laquelle plusieurs ateliers doivent fermer, est marquée par une vive agitation populaire [41].

La situation que décrit Guépin n'est ignorée de personne ; le Conseil municipal se penche souvent sur la question des sans-travail, et les journaux sont remplis de considérations touchant les vices qu'engendre le dénuement [42]. Mais la bourgeoisie nantaise a, elle aussi, ses périodes difficiles ; il lui faut par exemple, à l'automne 1830, solliciter l'intervention des autorités pour soutenir le commerce et abaisser le taux de l'escompte [43] ; elle estime que la ville fait assez en distribuant des bons de pain et en ouvrant des asiles [44]. Volontiers sévère pour les habitants des quartiers pauvres, elle approuve l'arrêté préfectoral interdisant la mendicité [45] comme l'arrestation des chômeurs qui ont, en octobre 1830, brisé des machines.

L'instauration du régime de juillet n'a suscité aucun mouvement d'intérêt à Nantes [46] ; l'anniversaire du soulèvement est à peine marqué en 1831 ; la même année, les élections, tant législatives que municipales, sont caractérisées par une faible participation, en dépit de l'élargissement du système censitaire [47]. Après la répression de l'été et de l'automne 1830, les ouvriers n'osent pas manifester ; commerçants et industriels, inquiets de la conjoncture, ne songent qu'au marasme des affaires. Fermé sur lui-même, le grand port breton semble presque étranger à la vie du pays.

36. Libaudière, p. 4.
37. Guépin et Bonamy en font l'étude par quartiers ; cf. p. 497, 508, 510.
38. Libaudière, p. 62. Le choléra a gravement touché Nantes qui perd 2 000 habitants entre 1831 et 1836 (Pouthas, p. 100 et 105).
39. Guépin-Bonamy, p. 403, 429, 481-482
40. Id., p. 425-426.
41. Libaudière, p. 29.
42. *Le Breton*, 15 sept. 1829.
43. Libaudière, p. 31-32.
44. Asile qui, prévu dès l'automne 1833, n'ouvre qu'en 1834. (*Le Breton*, 21 janv. 1834).
45. Libaudière, p. 4.
46. Rapport préfectoral, 27 novembre 1834 (L.A., 1 M 514).
47. On compte près de 60 % d'abstentions aux élections municipales (*L'Ami de la Charte*, 7 oct. 1831).

2. Les Waldeck-Rousseau

La renaissance progressive des activités portuaires et des manufactures, entre 1820 et 1830, a redonné une certaine animation à la ville. Des commerçants, des marins, sont venus s'y établir ; la population a augmenté [48], le nombre de boutiques ou de bureaux d'affaires s'est accru. On a assisté, en particulier, à la création de plusieurs cabinets d'avocats : 28 stagiaires se sont faits inscrire au barreau de Nantes dans les dernières années de la Restauration [49]. L'espoir de voir les contestations commerciales multiplier les activités du tribunal attire les hommes de loi, et le port compte près de 70 avocats en 1833.

Le 14 août 1833, un jeune licencié en droit, René Rousseau, demande son admission au stage [50]. Inscrit au tableau l'année suivante, il se fait en quelques années une situation acceptable et se fixe définitivement à Nantes.

Rien pourtant ne semblait l'appeler dans cette ville. René Waldeck-Rousseau est né à Avranches le 27 septembre 1809 [51]. Son père, Charles Rousseau [52], engagé dans l'armée au début de la Révolution, avait combattu en Vendée puis à l'armée de Mayence. Promu lieutenant en 1801, il s'était vu assigner Rennes comme garnison. Compromis dans la conspiration de l'an XII, qui fut plus une manifestation du mécontentement des officiers bretons qu'un véritable complot, il quitte l'armée et obtint la direction des contributions indirectes d'Avranches [53]. Après son mariage, et la naissance de son fils, Charles Rousseau fut muté à Jonzac, où il termina sa carrière.

René Rousseau prépara son baccalauréat au lycée de Saint-Jean-d'Angély et décida de passer une licence de droit. Bordeaux n'ayant pas encore de faculté à cette date, l'Université la plus proche était

48. Il y a 69.427 habitants en 1821, 77.992 en 1831 (Pouthas, p. 100 et 104).

49. Le barreau nantais compte 10 avocats et 28 stagiaires en 1815, 13 avocats et 53 stagiaires en 1830 (GUÉPIN, *Histoire*, p. 569). Il n'existe pas d'*Almanach* de Nantes à cette époque, et il est impossible de préciser la date des principales créations de cabinets d'avocats. On peut cependant relever quelques cas symptomatiques. D'abord celui de Billault, le futur ministre de Napoléon III : né à Vannes en 1805, reçu licencié à Rennes en 1825, il s'installe comme avocat à Nantes et s'y fait vite une place (H. DE BÉRRANGER, « Un Nantais ami de Napoléon III, Adolphe Billault », *B.S.A.N.* 1960, p. 61). L'exemple d'Evariste Colombel n'est pas moins intéressant ; né à Nantes en 1813, il tente d'abord de s'inscrire au barreau de Paris, puis préfère revenir dans sa ville natale (BOBIERRE, *Eloge d'Evariste Colombel*, Nantes, 1867, p. 2-10).

50. Les documents les plus intéressants concernant René Waldeck-Rousseau sont d'une part son dossier personnel aux archives municipales de Nantes D3, 4, n° 18) ; d'autre part les lettres que possèdent ces mêmes archives O2, 4, n° 6) et la bibliothèque de la ville (Ms 2213, Fr. 2059). J. QUESNAY DE BEAUREPAIRE lui a consacré une étude : « Waldeck-Rousseau, 1809-1882 » (*R.P.P.*, février 1898) ; cf. également : LE ROMAN, *Hommage rendu à la mémoire de Waldeck-Rousseau* (Nantes, 1882) et EUDEL, *Figures nantaises*, t. I.

51. Archives de la Manche, Etat Civil, Avranches, 1809.

52. Né en 1773 à Angoulême.

53. N.A.M., D3, 4, 18.

celle de Poitiers. René y fit des études, tout à fait moyennes semble-t-il [54], et il obtint son diplôme en 1831 [55]. Il figura d'abord au Barreau de Jonzac. Mais son père, mis à la retraite en 1833, alla se fixer à Rennes où il avait des parents. René Rousseau, voulant se rapprocher des siens, chercha une ville qui offrît des chances de succès à un débutant, et jeta son dévolu sur Nantes.

René Rousseau est donc un étranger dans le port, où il ne connaît d'ailleurs personne [56]. Comme les Rousseau sont nombreux en Bretagne, il lui faut trouver un moyen de se distinguer ; il prend l'habitude de joindre son second prénom à son nom : les actes d'état civil et les papiers de famille indiquent désormais le patronyme de Waldeck-Rousseau.

En 1834, René Waldeck-Rousseau se marie avec une jeune fille qu'il a connue en Charente, Ernestine Guimard. Les nouveaux époux n'ont pas de fortune et connaissent des moments difficiles. Les parents de René vivent d'une modeste retraite et la disparition de son père l'oblige bientôt à venir en aide à sa mère [57]. Le père d'Ernestine est décédé très tôt [58] ; la fillette, élevée par des oncles, a vécu une enfance pénible ; au moment de son mariage elle a la charge de sa mère qui est presque sans ressource [59].

René Waldeck-Rousseau travaille avec acharnement [60] ; ses scrupules professionnels, son désintéressement, fort appréciés de ses confrères, lui valent d'être élu au conseil de discipline trois ans seulement après son inscription au tableau [61]. Mais les causes qui lui sont confiées lui apportent peu d'argent [62] ; le jeune avocat consacre un temps excessif à chaque affaire, parle de façon trop retenue, manque de vigueur dans ses conclusions ; sa clientèle est souvent pauvre et il ne peut pas toujours se faire payer [63]. Les revenus de la famille Waldeck-Rousseau sont médiocres [64] et la classent à la limite inférieure de la moyenne bourgeoisie ; la gêne réelle ne viendra que plus tard, mais l'aisance n'a jamais régné dans le foyer. Les Waldeck-Rousseau se savent étrangers à la grande bourgeoisie nantaise ; par goût comme par manque d'argent, ils reçoivent peu. Si René a su se faire des relations, Ernestine mène une existence tout à fait retirée et purement familiale.

54. Il fut reçu dernier sur une série de 22 élèves.

55. A.N., F17* 2360, n° 411, 12 août 1831.

56. Le Roman, p. 3 ; Quesnay de Beaurepaire, p. 232.

57. Sa mère, Félicité Deligné, est fille d'un magistrat de Rennes. Après la mort de son mari, elle s'installe à La Chapelle sur Erdre, tout près de Nantes (lettre de René Waldeck-Rousseau à Le Tarouilly, 5 septembre 1852, B.I., Ms 2483, 11).

58. Marguerite Marie Ernestine Guimard est née à Jonzac en 1817 ; elle est la fille de Jean Guimard, médecin dans cette ville et de Marguerite Emond, née à Saintes en 1794 (Perthuis et La Nicollière Trujillo, *Le Livre doré de la ville de Nantes*, Nantes, 1883, p. 131).

59. Elle finit même par la prendre complètement chez elle (N.A.M., D3, 4, 18).

60. Quesnay de Beaurepaire p. 234.

61. Le 21 août 1837 (Le Roman, p. 3).

62. Les chroniques judiciaires de *L'Ami de la Charte* montrent la médiocrité des affaires soumises aux jugements nantais.

63. Quesnay de Beaurepaire, p. 234. Jules Vallès, qui déteste René Waldeck-Rousseau, lui consacre un article féroce dans lequel il reconnaît pourtant sa grande honnêteté (*Le Cri du peuple*, 11 novembre 1883).

64. Faute de rôle d'impôt, il est impossible d'en faire l'évaluation. Les seules données datent du Second Empire. En tout état de cause, le train de la famille est très moyen.

Les Waldeck-Rousseau trouvent un logement rue Dugommier. Vers 1835, cette rue, située dans la partie Nord du 5e canton, est presque à la limite de la ville [65] ; elle est étroite, peu fréquentée et beaucoup d'immeubles y servent d'entrepôt ou de remise [66] ; les loyers y restent bon marché [67]. Les Waldeck-Rousseau occupent quatre pièces au second étage, et l'avocat installe son cabinet au premier [68].

Le premier enfant, Louis, naît en 1843, au bout de neuf ans de mariage [69]. Entre temps, les époux ont adopté une orpheline, Marceline [70] qu'ils traiteront toujours comme leur fille. De 1833 à 1843, entre vingt-quatre et trente-quatre ans, René Waldeck-Rousseau n'a donc pas de gros soucis familiaux. Affable, aimant à rendre service, il noue, en dehors de son foyer, de sérieuses amitiés. Pendant cette période, il s'intéresse de près aux problèmes et aux difficultés de Nantes.

3. Libéralisme et opposition à Nantes

Les Nantais n'éprouvent guère d'attrait pour la politique ; ils n'ont pas d'opinions clairement exprimées. La Révolution leur a laissé deux souvenirs, également vivants, également odieux, celui des noyades, celui de l'invasion vendéenne en 1793. Sous la Monarchie de Juillet, ce rappel du passé suffit encore à rendre suspect royalistes et républicains [71]. Mais les républicains ne semblent pas dangereux, tandis que les légitimistes, soutenus par les campagnes, paraissent redoutables.

Jusqu'en 1835, l'agitation royaliste demeure vive en Loire-Inférieure [72]. L'arrestation de la duchesse de Berry a pu rassurer

65. Elle s'est longtemps appelée rue du Boulevard (Pied, *Notices sur les rues de la ville de Nantes*, Nantes, 1906, p. 98). Les Waldeck-Rousseau habitaient au n° 5 ; leur maison a été détruite par les bombardements de 1944, mais la rue demeure aussi étroite et silencieuse qu'au XIXe siècle.

66. Pied, p. 98.

67. Le seul chiffre est celui qu'indique le recensement de 1872 (L.A., 2 M 163) ; à cette époque la famille, qui occupe 14 pièces et une remise, paye un peu plus de 500 francs de loyer.

68. L.A., 2 M 53, recensement de 1846, Nantes 5e canton.

69. Louis Charles René Waldeck-Rousseau, né le 2 nov. 1843 (N.A.M., Etat civil, table décennale des naissances 1843-1853).

70. Marceline est née en 1837 à la Réunion (L.A., 2 M 126, recensement de 1862, Nantes, 5e canton). Eudel a raconté sa touchante histoire : les parents de la petite fille, colons à la Réunion, sont morts pendant leur retour en France ; l'enfant allait être confiée à l'assistance, mais les Waldeck-Rousseau, n'ayant pas d'enfants, se chargèrent de l'élever (*Figures nantaises*, I, 177). Après son mariage, Marceline tourne mal et ses relations avec les Waldeck-Rousseau se limitent à des demandes d'argent (lettre de Mme Huraud à Waldeck-Rousseau, 30 janv. 1892, B.I., Ms 4.567, H. Lettres de Marceline à Waldeck-Rousseau, 1889-1890, B.I., Ms 4 567, G). La famille la considère désormais comme une étrangère au point qu'Henri Leyret, biographe officiel de Waldeck-Rousseau, ne parle pas d'elle. Malgré la rupture Marceline resta très attachée au souvenir de ses parents adoptifs (lettre s.d. à Waldeck-Rousseau, B.I., Ms 4.567, G.).

71. Ces souvenirs restent assez vivants pour que Stendhal en entende parler à plusieurs reprises (*Mémoires d'un touriste*, p. 240).

72. Le dernier attentat royaliste date de janvier 1835 (rapport préfectoral, 29 janv. 1835 L.A., 1 M 514) ; sur l'importance que Nantes revêt aux yeux des royalistes, Bertier de Sauvigny, « La conspiration des légitimistes et de la duchesse de Berry contre Louis-Philippe, 1830-1832 » (*Etudes d'histoire moderne et contemporaine*, 1950, p. 14).

Paris ; sur place les bandes de chouans n'en continuent pas moins leurs exactions, allant parfois jusqu'au meurtre [73]. L'opinion nantaise est troublée [74] ; elle redoute que des provocateurs ne se glissent dans la ville et ne suscitent des manifestations qui perturberaient les affaires [75]. La garde nationale de Nantes participe volontiers aux opérations contre les insoumis et, lorsque des royalistes sont condamnés par la cour d'Assises, en juin 1832, une foule composée de négociants et d'artisans va spontanément protester contre un verdict jugé trop clément [76].

La Monarchie de Juillet aurait ainsi les moyens de se créer une certaine popularité à Nantes. Pourtant un malentendu sépare le gouvernement de la bourgeoisie locale. La mésentente tient d'abord à des causes fortuites ; pour liquider le mouvement légitimiste, le pouvoir délègue en Loire-Inférieure un préfet à poigne, Maurice Duval ; Duval ne songe qu'à réprimer et à surveiller [77] ; il contient les partisans des Bourbons, mais se montre sans souplesse avec la municipalité [78] ; entre les notables et lui, c'est bientôt la lutte ouverte [79].

Les Nantais ne viennent à bout de leur ennemi qu'en 1840. Pendant sept ans, ils ont eu la conviction que Paris, en maintenant Duval sur place, ne visait qu'à les brimer [80]. Mais la question préfectorale n'est que l'aspect superficiel d'un dissentiment profond. Pour assurer son renouveau économique, Nantes aurait besoin de l'appui du gouvernement. Ses deux activités industrielles majeures sont les raffineries et les constructions navales. Les raffineries se développent ; leur production augmente de 27 % entre 1833 et 1842 [81] ; Nantes demeure, en France, le premier centre de fabrication du sucre de canne ; le port reçoit un cinquième des sucres coloniaux achetés par la métropole et cette denrée représente 46 % de ses entrées [82]. Or les sucres coloniaux se heurtent à la redoutable concurrence du sucre de betterave ; depuis la crise de 1831, les Nantais réclament l'abaissement des droits frappant la canne [83] ; en dépit de leurs interventions auprès des ministres et des Chambres, la question demeure en suspens et les

73. Le 5 juin 1834, un garde national de Beligné est assassiné par les Chouans (rapport préfectoral, 6 juin 1834, L.A., 1 M 514) qui, peu de jours après, pillent la malle-poste Paris-Nantes, (Id., 22 juin 1834).

74. Rapport du commissaire de police de Nantes, 26 septembre 1833 (L.A., 1 M 513).

75. Communication du préfet au maire, 16 juil. 1833 (*ibid.*).

76. Libaudière, p. 67 et 69.

77. Trémaudan, *Histoire de Nantes*, p. 319 ; Pierre-Henry, *Histoire des préfets* (1950), p. 130-131.

78. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet, 31 juillet 1834 (L.A., 1 M 513).

79. En 1838 le conseil général de la Loire-Inférieure adresse une plainte contre le préfet au ministre de l'Intérieur et décide de ne plus siéger en présence du représentant de l'autorité. Sur les démarches visant à faire partir Duval, cf. H. Sée, « La Vie politique et économique de Nantes, sous la Monarchie de juillet » (*R.H.*, mars 1930), p. 305.

80. Duval, déplacé en juin 1840, considère la décision du ministère comme une capitulation devant l'opinion nantaise, et refuse le siège qui lui est offert au Conseil d'Etat. Sur l'ensemble de cette crise, Laurent, *Histoire de la Bretagne républicaine* (Paris-Lorient, 1875), p. 304-307, et surtout Gerbod, *Un Libéral utopique, Paul-François Dubois, 1793-1874* (thèse de lettres, exemplaire dactylographié, Paris, 1966), p. 166-169, 223-225.

81. Le Bœuf, *Du Commerce de Nantes*, p. 265.

82. Verger, *Archives curieuses de Nantes*, 1838, p. 337, statistiques de 1837.

83. Legry, *Essais sur ... la raffinerie nantaise*, p. 87.

raffineurs finissent par se persuader qu'on les sacrifie aux « betteraviers » ; dans l'été 1839, commerçants et industriels, d'ordinaire si réservés, organisent une véritable manifestation de rue à ce propos [84]. La solution n'intervient qu'en 1843, et les Nantais gardent longtemps rancune au pouvoir de cette attente [85].

Les constructions navales connaissent, de leur côté, un remarquable essor à partir de 1835 [86] et les premiers vapeurs sont mis en chantier en 1840 [87]. Les unités nouvelles, ayant un assez fort tonnage, rendent nécessaire la transformation de l'équipement portuaire ; la rade ancienne, à peine aménagée, devrait être élargie et approfondie ; depuis 1834, les Nantais réclament de sérieuses améliorations [88], mais le gouvernement fait toujours la sourde oreille.

La ville est d'autre part mal reliée à l'intérieur ; la Loire ne permet qu'un médiocre trafic. Le chemin de fer assurerait des liaisons plus rapides et plus sûres ; en 1837, les Nantais sollicitent la mise à l'étude d'une voie ferrée Paris-Nantes ; ils sont, une fois encore déçus ; tandis que le projet de ligne Paris-Le Havre progresse rapidement, les crédits permettant d'amener le train jusqu'à Nantes ne sont votés qu'en 1844 [89]. Si les Parisiens trouvent les Nantais beaucoup trop enclins à tout attendre du gouvernement [90], les Nantais s'aigrissent, et se persuadent qu'on favorise les autres ports à leurs dépens.

Le mécontentement encourage la naissance d'une opposition politique, qui n'est pas, cependant, une opposition républicaine. L'idée républicaine est étrangère à la mentalité nantaise. En 1830, les hommes les plus « avancés », comme Guépin et ses amis, ne songent qu'à appliquer la Charte et à faire respecter le régime [91]. Les républicains bretons restent dispersés jusqu'en 1833 ; à cette date, réunis en Congrès, ils adoptent un programme fort sage, dont l'essentiel consiste à améliorer les institutions en vigueur [92], et ils se constituent en Association républicaine de l'Ouest [93]. L'année suivante cette Association s'affilie à la Société parisienne des Droits de l'Homme [94]. Elle ne compte pas, à son apogée, 150 adhérents ; la

84. *Le Breton*, 11 août 1839 ; LEGRY, p. 87 ; GERBOD, p. 170-171.

85. Sur l'ensemble du problème des sucres coloniaux, LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, t. II, 1904, p. 135-137, et surtout VILLENEUVE, « Le Financement de l'industrie sucrière en France, entre 1815 et 1850 » (*R.H.E.S.*, n° 3, 1960), p. 285.

86. JEULIN, *L'Evolution du port de Nantes* (thèse de droit, Paris, 1929), p. 335.

87. *Id.*, p. 347.

88. Rapport préfectoral, 27 nov. 1834 (L. A., 1 M 514).

89. *Le Breton*, 27 juin 1844. Stendhal se fait l'écho des réclamations touchant l'établissement d'une ligne ferroviaire (*Mémoires*, p. 269) ; cf. aussi LIBAUDIÈRE, p. 162.

90. C'est ce que leur reproche en particulier le député du 2e canton, Dubois ; cf. sa lettre à Simon, 14 janvier 1837, citée dans H. SÉE, p. 306, et GERBOD, p. 254.

91. Lettre de Guépin au préfet du Finistère (3 déc. 1830, N.B.M., Ms 2212, Fr 2059). Tout l'effort de Guépin et de ses amis tend à vendre des brochures expliquant la charte : « Comme en 1793, explique le médecin, il y a encore beaucoup de patriotes ; toute la différence c'est qu'il n'y a plus de montagnard » ; on peut compter sur les patriotes : « persuadés que dans le moment actuel il importe de soutenir l'autorité et d'inspirer la confiance à son égard, ils feront volontiers connaître toutes les mesures d'ordre et de paix qui auront été prises par les autorités ».

92. PERREUX, *Au Temps des sociétés secrètes* (thèse de Lettres, Paris, 1931), p. 147.

93. LIBREC, *La Franc-maçonnerie dans la Loire-Inférieure* (Nantes, 1949), p. 42.

94. Rapport du commissaire de police de Nantes, 19 février 1834 (L.A., 1 M 514).

moitié sont de tout jeunes gens, étudiants ou apprentis [95] ; les autres sont de modestes bourgeois comme le Dr Guépin, l'avocat Aubert, les frères Mangin, journalistes, ou bien des ouvriers aisés, tel le chaudronnier Rocher [96]. En dépit d'une légende tenace [97] il n'existe aucune preuve que René Waldeck-Rousseau soit entré dans ce groupe ; tout laisse même supposer le contraire. L'Association se borna du reste à organiser quelques chahuts et à vendre des brochures [98] ; elle évita de se manifester pendant l'insurrection lyonnaise de mai 1834 [99] et elle sombra, comme la plupart des organisations provinciales similaires, après le vote de la loi sur les associations [100].

Il n'existe donc pas, à Nantes, de véritable mouvement républicain avant les dernières années de la Monarchie de Juillet. Etre « républicain » consiste, pour les petits commerçants, pour les étudiants, pour les membres des professions libérales, à fronder le pouvoir et à créer des ennuis au préfet ; on se contente de brandir avec affectation le drapeau tricolore [101] ou de célébrer par un banquet l'anniversaire de Juillet dont le pouvoir souhaiterait au contraire effacer le souvenir [102].

Etre « républicain » c'est surtout lire le journal de l'opposition. Avant 1844, Nantes ne possède que deux journaux importants [103] ; *Le Breton*, qui est la feuille de l'administration [104], et *L'Ami de la Charte* qui devient, en 1836, *Le National de l'Ouest* [105]. Ce nouveau titre tend à marquer que le journal se place dans la tradition d'opposition au régime qui était, sous la Restauration, celle du *National* de Paris [106].

Le National de l'Ouest constitue, dans la presse de province, un phénomène curieux. Son influence lui vient moins de ses idées fort

95. Perreux, p. 147 ; Rapport du chef d'escadron de gendarmerie de Nantes, 19 fév. 1834 (L.A., 1 M 514).

96. Sur cet artisan-inventeur aux idées exaltées, H. de Berranger, « Michel Rocher, commissaire général des cinq départements bretons en 1848 » (*N.R.B.*, t. IV, nov. 1950).

97. Lancée par Maillard (*Nantes et le Département au XIX^e siècle*, Nantes, 1891, p. 290), propagée par Eudel (*Figures nantaises*, I, p. 178), et H. Leyret (*Waldeck-Rousseau et la Troisième République*, 1908, p. 7), cette légende provient sans doute du fait que Waldeck-Rousseau défendit en justice des membres de l'Association de l'Ouest. Mais son nom ne figure nulle part, alors que tous les affiliés ayant une position sociale avaient été soigneusement repérés par la police.

98. Rapports du commissaire de police, 20 et 21 juin 1834, (L.A., 1 M 514).

99. Rapport préfectoral, 14 août 1834, (L.A., 1 M 514) ; cf. une lettre adressée par Guépin à Enfantin, en 1834 (publiée dans *Documents d'Histoire*, janv. 1913, p. 141-145) dans laquelle le médecin raconte comment il modéra les ardeurs des rares républicains nantais en mars 1834.

100. Georges Weill, *Histoire du parti républicain en France* (1928), p. 99 et 188. En 1835, une vente de carbonari tenta de se constituer à Nantes ; elle sombra presque aussitôt (Perreux, p. 374 ; Librec, p. 42).

101. Rapport préfectoral, 30 avril 1834 (L.A., 1 M 514).

102. Le 29 juillet 1834, *L'Ami de la Charte* organise un banquet de 2 000 couverts que l'administration ignore ostensiblement (*L'Ami de la Charte*, 30 juillet 1834). L'année suivante, l'attentat de Fieschi permet d'interdire la manifestation qui tombe ensuite en désuétude.

103. Les légitimistes ont tenté, sans succès, de lancer plusieurs feuilles. A partir de 1834, leur nouvel organe, *L'Hermine*, s'assure une clientèle stable mais très réduite.

104. Fondé en 1819, réorganisé en 1828, le journal paraît cinq fois par semaine. Il publie surtout des communiqués et des avis officiels (A.N., F^18 471 A).

105. Fondé en 1818 par Louis Mangin ; tri-hebdomadaire (cf. A.N., F^18 471, B, et Libaudière, « La Presse à Nantes sous la Restauration et les Mangin », *A.S.A.N.*, 1903).

106. Le changement a, en fait, une origine fortuite : les Mangin veulent éviter toute confusion avec *L'Ami de la Charte* de Clermont qui suit l'inspiration de Guizot (Schneer, *Rouher et le Second Empire*, 1949, p. 14). Depuis la Révolution de juillet, *Le National* de

nébuleuses, que de ses animateurs. La famille Mangin s'est donnée toute entière à cette tâche [107] ; le père, Charles, le fils aîné, Victor, bientôt le cadet, Evariste, multiplient les articles incisifs, les campagnes de presse, les réunions privées ou semi-privées [108]. Leur goût n'est pas toujours sûr [109], leur polémique manque souvent d'honnêteté [110], mais tout le monde les lit et l'autorité n'ose plus les assigner en justice, pour ne pas fournir au jury le plaisir de les acquitter [111].

Nantes passe pour une ville frondeuse ; l'administration lui reproche son « mauvais esprit ». Mais l'hostilité au pouvoir demeure superficielle, et ne prend aucun caractère républicain [112]. La majorité des Nantais se contentent d'exprimer, lors de manifestations platoniques, leur regret de ne pas connaître une prospérité assurée. Les plus évolués, et tel est le cas de René Waldeck-Rousseau, reprochent au gouvernement ses allures autoritaires, son manque de libéralisme. René Waldeck-Rousseau est toujours prêt à plaider pour les associations ou les journaux poursuivis ; en 1835, au moment du *procès d'avril* il signe la motion que plusieurs avocats adressent au ministre de la Justice, pour protester contre la récusation de tous les défenseurs par le président de la Cour [113] ; quelques mois plus tard, il soutient les organisateurs du banquet de Juillet, qui se sont vu interdire leur manifestation, et attaquent les autorités en dommages-intérêts [114].

René Waldeck-Rousseau est très certainement un libéral, mais ses convictions s'arrêtent au strict respect de la Charte ; il ne se mêle à aucune organisation, n'assiste à aucun banquet. En 1837, les opposants tentent d'animer les élections en présentant un candidat susceptible de plaire à la bourgeoisie, l'avocat Billault [115] : René Waldeck-Rousseau se tient à l'écart [116]. Bien plus, l'aspect souvent stérile des critiques formulées par les Mangin finit par l'irriter. A partir de 1838, tout en gardant sa sympathie à certains opposants, comme Guépin [117] il évite de se mêler aux adversaires du régime ; en 1844 il ne figure pas parmi les défenseurs au *National de l'Ouest* que ses ennemis ont enfin

Paris est d'ailleurs devenu une feuille incolore ; mais la province garde le souvenir des grandes campagnes menées par Carrel sous la Restauration (HATIN, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, t. VIII, 1861, p. 594 et 596-597).

107. Il n'existe pas d'étude sur les Mangin. On trouve quelques renseignements dans le dossier d'Evariste à la Préfecture de Police (P.P. B A 1.172), dans MAILLARD, *Nantes et le département*, p. 102-106, et dans l'article cité de LIBAUDIÈRE.

108. LIBREC, p. 43.

109. En 1843, un article consacré à la Fête-Dieu s'intitule : *Fête des fous*.

110. En particulier dans ses attaques contre le clergé qui ne portent que sur des questions personnelles.

111. Traduit aux Assises en déc. 1843, Ch. Mangin est acquitté.

112. Rapport préfectoral, 14 août 1834 (L.A., 1 M 514).

113. *Le National*, 12 avril 1835.

114. *L'Ami de la Charte*, 21 novembre 1835.

115. Libéral sans excès, ayant une grosse fortune, siégeant depuis 1831 au Conseil municipal, Adolphe Billault est le candidat idéal pour l'opposition bourgeoise (BERRANGER, *Adolphe Billault*, p. 62-63). Il ne se présente pas à Nantes, mais à Ancenis où il est élu.

116. Il ne paie d'ailleurs pas un cens suffisant pour être électeur entre 1833 et 1848.

117. QUESNAY DE BEAUREPAIRE, p. 237.

traîné aux Assises [118]. Cette retraite, suivant un mouvement de curiosité sympathique à l'égard des républicains, a suscité de longues rancunes ; René Waldeck-Rousseau s'est même vu taxer de lâcheté [119]. En pratique, le jeune avocat n'a certainement pas été républicain pendant la Monarchie de Juillet. Dès ce moment, les opinions tranchées lui répugnent. La résistance aux excès du pouvoir lui paraît légitime et il souhaite voir triompher toutes les libertés ; mais la violence, même verbale, lui fait peur. Il est vraiment l'homme du « juste milieu » et les reproches que lui valent son « abandon » le renforcent dans cette façon de voir.

Dix ans après leur installation, les Waldeck-Rousseau continuent à voir peu de monde. L'adoption de Marceline, la naissance de Louis, puis, le 2 décembre 1846 celle d'un autre garçon, René [120], accentuent ce repliement. René Waldeck-Rousseau ne veut plus être qu'avocat et père de famille.

4. La renaissance religieuse dans la bourgeoisie nantaise

La séparation entre René Waldeck-Rousseau et les amis du *National de l'Ouest* est aggravée par l'anti-cléricalisme forcené du journal. Les républicains nantais ne s'entendent pas toujours pour vilipender la religion ; tandis que les Mangin sont franchement athées, Guépin semble admettre une sorte d'espérance messianique aux contours fort vagues [121] ; tous se rejoignent néanmoins en une commune horreur de l'Eglise romaine [122]. Or les Waldeck-Rousseau sont d'excellents catholiques ; très sensible aux manifestations de la vie nantaise, le jeune avocat ne peut que se réjouir du renouveau chrétien qui s'annonce dans le port et cela l'éloigne encore plus des républicains.

Les prêtres nantais n'étaient pas parvenus, sous la Restauration, à compenser les pertes subies depuis la Révolution [123]. Certains signes sont, à cet égard, révélateurs : par rapport à l'Ancien Régime, Nantes a vu sa population augmenter de près de 5.000 âmes [124] ; les faubourgs Nord et Nord-Ouest se sont étendus ; pourtant, aucune église n'a été construite et les trois sanctuaires détruits ou endommagés pendant la Révolution n'ont pas été restaurés [125]. Le cas de l'église Saint-Nicolas

118. LIBAUDIÈRE, p. 320 ; BOBIERRE, *Evariste Colombel*, p. 15, n. 1.

119. C'est là le grand grief de Jules VALLÈS. Waldeck-Rousseau, assure-t-il, a suivi les républicains quand ils avaient une certaine audience puis les a lâchés à l'heure du danger (*Le cri du peuple*, 11 nov. 1883).

120. Pierre Marie René Ernest Waldeck-Rousseau. Le prénom de René, traditionnel dans la famille, est seul employé (L.A., Registre d'état civil, Nantes 5e canton, 1846, p. 62, n° 364).

121. « La véritable république est fille de l'Evangile », proclame-t-il en 1849 (*Conseils politiques au peuple des villes et des campagnes*, Nantes, 1849).

122. GUÉPIN, *Philosophie du XIXe siècle* (1854), p. 930.

123. FAUGERAS, *Le Diocèse de Nantes sous la Monarchie censitaire* (2 vol., Fontenay-le-Comte, 1965), montre bien l'ampleur des désastres dûs à la période révolutionnaire et les obstacles rencontrés par le clergé sous la Restauration (t. I, p. 64-66 et 68-74).

124. POUTHAS, p. 104.

125. LIBAUDIÈRE, p. 426.

est particulièrement significatif : cet édifice à demi ruiné se trouve dans le quartier riche du 5e canton [126], à quelques pas du centre de la ville, mais il n'a pas été question de le réparer. La bourgeoisie nantaise se méfie du clergé qu'elle juge trop favorable à la cause des Bourbons [127]. Dans les deux premières années de la Monarchie de Juillet, la crainte des légitimistes s'accompagne, chez les Nantais, d'une hostilité caractérisée envers les ecclésiastiques ; les processions de la Fête-Dieu provoquent de tels troubles, en 1831, que le préfet doit interdire les processions du 15 août [128].

La situation change après 1832. Le clergé, dûment averti, se tient à l'écart des contestations politiques et se conduit avec beaucoup de dignité durant l'épidémie de choléra [129]. Quelques fidèles tentent, en 1832, de créer une école libre, et la brutale réaction du préfet fait passer les catholiques au rang de victimes de Maurice Duval. Mais, surtout plusieurs prêtres, cherchant à s'adapter à la situation particulière de la ville, lancent une véritable œuvre missionnaire.

En 1832, un jeune prêtre, l'abbé Félix Fournier, est nommé vicaire à Saint-Nicolas ; il deviendra curé de la paroisse en 1836 et poursuivra toute sa carrière ecclésiastique à Nantes [130]. Pendant ses études, l'abbé Fournier a rencontré Lamennais et Montalembert ; il partage les vues exprimées par *L'Avenir* [131]. Il est, d'autre part, très lié à Dom Guérenger, dont il suit avec intérêt les efforts pour animer la liturgie [132]. Pour beaucoup de Nantais, qui font une crise d'opposition au pouvoir, l'abbé Fournier est un homme particulièrement avancé. Habilement, l'évêque le charge de présenter des causeries publiques [133] ; de 1835 à 1848, l'abbé Fournier est le grand conférencier de Nantes.

Evitant les polémiques, l'orateur ne discute jamais les doctrines nouvelles. Il insiste, au contraire, sur le caractère progressif de la doctrine chrétienne et sur l'intérêt que présente, dans la vie religieuse elle-même, l'amélioration des conditions matérielles [134] ; il se fait aussi l'apôtre de la liberté, sous toutes ses formes [135]. Montrant

126. Eudel, I, p. 90.

127. Dupouy, *Histoire de Bretagne* (1932), p. 398.

128. *Le Breton*, 14 août 1831 ; cf. Faugeras, t. I, p. 240-241. A l'automne de la même année, l'expulsion des trappistes de La Meilleray est bien accueillie par l'opinion bourgeoise (*Le Breton*, 28 sept. 1831 ; Berranger, *Billault*, p. 61).

129. L'évêque invite les prêtres à souscrire en faveur des victimes, met le clergé à la disposition des autorités, ouvre des asiles (Libaudière, p. 60).

130. Félix Fournier est né à Nantes en 1803. La source essentielle concernant ses activités est son dossier au Ministère des Cultes (A.N., F19 2.546). Plusieurs ouvrages lui ont été consacrés ; le meilleur est celui de son collaborateur, l'abbé Pothier : *Mgr Fournier, évêque de Nantes* (2 vol., Nantes, 1900).

131. Eudel, I, 90. Les idées exprimées par *L'Avenir* sont bien faites pour toucher un jeune séminariste, cf. Derré, *Le Renouvellement de la pensée religieuse en France de 1824 à 1834* (thèse de lettres, Paris, 1962), p. 409-410.

132. Pothier, I, 314.

133. Eudel, I, 91 ; Pothier, I, 233.

134. Pothier donne d'importants extraits de ces conférences (en particulier t. I, p. 244-247). L'abbé Fournier en a repris certains thèmes dans une *Etude sur saint Ambroise* qu'il publia quelques années plus tard (*A.S.A.N.*, 1857).

135. L'homme, assure-t-il, est animé par un sentiment de sa dignité « ce qui le porte à repousser le joug de l'homme quel qu'il soit ». (Pothier, I, 270) ; c'est une des grandes idées de *L'Avenir* (Derré, p. 416).

l'Eglise sous un aspect moderne et jeune, il ne manque pourtant pas de condamner la révolte sociale ni de conseiller la patience aux humbles, la charité aux riches [136]. La reconnaissance de l'ordre établi assortie d'une réserve prudente à l'égard de la forme politique en vigueur [137] correspondent exactement aux sentiments de la bourgeoisie nantaise.

Mgr de Hercé, qui devient évêque de Nantes en 1836 [138], soutient et élargit l'action de l'abbé Fournier. Ce prélat est venu tard aux Ordres, il a connu une existence agitée, et il a, en particulier, exercé pendant près de quinze ans la fonction de maire de Laval [139]. Ayant l'expérience de l'administration et des questions politiques, il achève de séparer la cause des royalistes et celles des catholiques, pour se cantonner dans une sage réserve à l'égard des autorités [140].

L'évêque et le curé de Saint-Nicolas raniment les fêtes traditionnelles. A la Noël 1835, pour la première fois depuis la Révolution, toutes les églises célèbrent une messe de minuit [141]. Les prêtres sont invités à rendre visite à leurs paroissiens, à s'enquérir de leurs problèmes, à associer les fidèles aux offices [142]. Les processions reprennent aux grandes fêtes, elles sont largement suivies et ne suscitent pas de réaction, en dehors des sarcasmes du *National de l'Ouest*. En 1831, le clergé n'osait pas se montrer ; quelques années plus tard, le catholicisme se révèle plein de vigueur [143] et les républicains eux-mêmes se voient contraints d'admettre cette transformation [144]. Six nouvelles paroisses sont créées, et, en 1844, l'abbé Fournier lance une vaste souscription qui lui permet de reconstruire Saint-Nicolas [145].

Le renouveau catholique est un fait très général à Nantes. On ne peut en mesurer exactement l'ampleur, faute de statistiques, mais il semble que les classes pauvres aient été elles aussi touchées : deux paroisses sont créées dans les faubourgs [146] ; la Société de saint Vincent de Paul, fondée en 1837 pour aider les miséreux [147], connaît un essor rapide et rencontre même l'approbation de Guépin [148]. Les Mangin,

136. POTHIER, I, 297, 322.
137. Abbé Fournier, *Etude sur saint Ambroise*, p. 308-309.
138. Jean-François de Hercé devient coadjuteur en 1836 et évêque deux ans plus tard. Il n'existe aucune étude sur lui ; en dehors de son dossier à la direction des cultes (A.N., F19 2.546, on peut utiliser la notice donnée par *L'Episcopat français depuis le Concordat* (1907) et surtout les excellentes pages que lui consacre FAUGERAS (t. I, p. 395-430).
139. De 1814 à 1829. Il est, par la suite, curé de la ville (*L'Episcopat français...*, p. 397). On peut signaler que, comme l'abbé Fournier, Mgr de Hercé a subi l'influence menaisienne (DERRÉ, p. 292, n. 66).
140. Cf. une note s.d. de la direction des cultes présentant l'évêque comme « un des prélats qui donnent le moins d'embarras à l'administration » (A.N. F19 2.546). Ce choix est caractéristique des nominations épiscopales faites sous la Monarchie de Juillet (POUTHAS, *L'Eglise et les Questions religieuses sous la monarchie censitaire*, cours dactylographié, 1942, p. 175).
141. *Le Breton*, 26 déc. 1835.
142. POTHIER, I, 183, et 314-316.
143. Cf. les remarques de *L'Hermine*, 12 juillet 1835.
144. LIBAUDIÈRE, p. 180.
145. POTHIER, I, 394.
146. LIBAUDIÈRE, p. 426.
147. Le 17 janvier 1837 (L.A., 1 M 1.120).
148. *L'Hermine*, 10 juillet 1845.

qui voudraient regrouper les adversaires de la religion, trouvent peu d'adhérents parmi les Nantais et ne sont suivis que par les étrangers, professeurs ou fonctionnaires, envoyés par hasard dans la ville [149].

Cette renaissance chrétienne, qui n'est pas le privilège de Nantes, présente, dans le port, certains caractères qu'il est important de souligner. Quelques pasteurs ont opéré une véritable reconquête ; le diocèse a été réorganisé, repris en main [150] et les Nantais se sont montrés satisfaits d'être à nouveau encadrés par leurs prêtres [151]. On a su gré au clergé, par-dessus tout, de ne pas se mêler de politique, de se cantonner dans ses fonctions sacerdotales. Les séculiers se sont vite intégrés à la population ; en revanche, bourgeois et ouvriers sont restés méfiants à l'égard des réguliers : en 1842, l'installation d'une communauté de jésuites dans le 5e canton a suscité de vives réactions [152] ; l'opinion n'a toléré les Pères que parce qu'ils sont restés étrangers à la vie paroissiale.

De 1835 à 1848, les manifestations religieuses sont nombreuses à Nantes, et particulièrement dans la paroisse Saint-Nicolas [153] qui est celle des Waldeck-Rousseau. L'abbé Fournier qui connaît bien ses ouailles [154] entre vite en relation avec la famille de l'avocat. René Waldeck-Rousseau est alors le représentant typique de cette moyenne bourgeoisie nantaise [155] qui suit avec ferveur les offices, exige des démocrates le strict respect de ses convictions [156] et, fermement gallicane, estime que le clergé local doit seul se préoccuper des œuvres paroissiales [157].

*
**

Bien qu'étrangère à la Loire-Inférieure, la famille Waldeck-Rousseau a su, très rapidement, prendre sa place dans le grand port breton. René Waldeck-Rousseau participe aux traits fondamentaux du caractère nantais ; libéral de sentiment, il n'aime pas à s'occuper de politique ; en dehors de la marche de ses affaires, de l'existence des siens, il a peu de préoccupations ; profondément chrétien, il suit le mouvement de reconquête amorcé par les prêtres de son quartier. L'influence du foyer sur les garçons nés en 1843 et en 1846 se précisera pendant le Second Empire, mais on en perçoit déjà les principaux caractères.

149. Chassin, *Félicien. Souvenirs d'un étudiant de 1848* (s.d.), p. 19.
150. Cf. Pouthas, p. 183.
151. Comme le souligne le successeur de Mgr de Hercé, Mgr Jaquemet (lettre du 19 novembre 1848, dans Martin, *Vie de Mgr Jaquemet*, 1889, p. 233).
152. Cinq « Pères de la foi » achètent un immeuble rue Dugommier et y installent un couvent en 1842. Ils sont ainsi voisins des Waldeck-Rousseau (Libaudière, p. 278, 425). La réaction des Nantais est fortement hostile (Chassin, p. 21 ; Pothier, I, 489).
153. Un rapport préfectoral du 1er février 1855 insiste sur l'intensité de la vie paroissiale à Saint-Nicolas (A.N., F19 2.546).
154. Un rapport des cultes, de 1870, note que l'abbé Fournier est très aimé de ses paroissiens qu'il connaît fort bien. (A.N. F19 2.546) ; cf. aussi Pothier, I, 183.
155. L'appréciation que les cultes portent sur l'abbé Fournier, « esprit éclairé et sagement libéral » (note citée, A.N. F19 2.546) explique son succès auprès de la bourgeoisie nantaise.
156. Sur ce respect des convictions mutuelles dans les rapports de René Waldeck-Rousseau avec Guépin [Brunschvicg], *Souvenirs d'un vieux Nantais*, p. 157.
157. Eudel, I, 179.

II. LES LIBÉRAUX NANTAIS ET LE PROBLÈME SOCIAL

La bourgeoisie nantaise a longtemps soutenu le combat mené par *Le National de l'Ouest*. Vers 1836, elle commence à se séparer des Mangin dont la fréquentation semble dangereuse. Après 1840, les véritables opposants ne sont qu'une minorité ; commerçants et industriels se rassemblent sous la bannière de l'opposition constitutionnelle. Cette transformation est due pour une part à la reprise économique ; elle tient plus encore à la peur qu'inspirent les ouvriers soutenus par les « républicains ».

1. Le renouveau économique et la vie nantaise à la fin de la Monarchie de Juillet

Pendant plusieurs années, les Nantais ont critiqué le gouvernement et juré que la législation sur les sucres, comme le manque de crédits pour l'aménagement du port expliquaient toutes leurs difficultés. En fait, Nantes traversait, après la Révolution de juillet, une crise passagère que vint aggraver l'épidémie de choléra. Le redressement se fit ensuite lentement, et les Nantais furent longs à reconnaître cette amélioration.

Les industries traditionnelles se relevèrent les premières : on comptait quinze filatures en 1830 et vingt-cinq en 1837 ; elles occupaient, à cette date, plus de 1.300 ouvriers [1]. Les industries alimentaires suivaient bientôt ; le procédé Appert, enfin perfectionné [2] permettait de relayer la biscuiterie et la menuiserie par les fabriques de conserves. Plusieurs raffineries succombaient, mais les cinq qui subsistaient, modernisées, favorisées par les tarifs de 1843, traitaient, en 1847, 20.000 tonnes de sucre, trois fois autant qu'en 1830 [3]. Les constructions navales se développaient de façon continue, et l'apparition des premiers moteurs à vapeur permettait de doubler le nombre des ouvriers employés sur les chantiers [4]. La population augmentait régulièrement ; près de 10.000 Bretons venaient s'installer dans le port entre 1841 et 1846 [5] si bien que la ville abritait bientôt 95.000 âmes [6].

De nombreux signes attestent la richesse de Nantes après 1840. Le plus significatif est le trafic maritime. Les activités portuaires se sont

1. Verger, *Archives curieuses de Nantes*, 1838, p. 352-353.
2. Guépin-Bonamy, p. 398.
3. Le Bœuf, *Du Commerce de Nantes*, p. 277 ; Legry, *Essai sur ... la raffinerie nantaise*, p. 87-88.
4. Jeulin, *L'Evolution du port de Nantes*, p. 347 ; cf. rapport du commissaire de police, 8 juillet 1852 (L.A., 1 M 516).
5. Pouthas, *La Population française*, p. 105.
6. 95.362 habitants en 1851 (Pouthas, p. 104).

diversifiées ; le cabotage domine toujours, mais il s'est organisé en lignes régulières [7]. Les importations se sont multipliées : aux denrées agricoles, s'ajoute le charbon, dont la demande ne cesse de croître avec les machines à vapeur [8]. De 1837 à 1847, Nantes garde le rang de cinquième port français. Son commerce, très inférieur à celui de Marseille ou du Havre [9], soutient la comparaison avec celui de Bordeaux ou de Rouen. Il atteint presque 400.000 tonneaux en 1841, et il oscille ensuite aux environs de 330.000 tonneaux [10].

Entre 1838 et 1844, les dépôts doublent à la caisse d'épargne ; en 1844, chaque livret représente une somme de 738 francs : c'est la moyenne la plus considérable de tout le XIX^e^ siècle [11]. Les souscriptions lancées par la Chambre de commerce sont couvertes en quelques jours [12]. En 1845, la Compagnie nantaise d'armements distribue des dividendes de 13 % ; pour les trois années précédentes, elle avait déjà donné 30 % [13].

Sans oser l'avouer, les Nantais commencent à se rassurer. La politique les intéresse moins que jamais. A Paris, les bruits de réforme électorale suscitent une vive agitation en 1840 ; personne n'en fait état à Nantes [14] et les Mangin qui veulent alerter l'opinion en sont pour leurs frais [15]. Les élections législatives de 1837 avaient été un peu animées ; après cette date, les scrutins passent inaperçus ; plusieurs députés, étrangers à la Loire-Inférieure, en ignorent les problèmes [16] ; d'autres, après avoir fait des promesses à l'opposition, se sont laissés gagner par le pouvoir [17] ; tous sont facilement réélus après une brève campagne [18].

La haute bourgeoisie tente d'organiser des manifestations mondaines ; il est bien reçu d'appartenir à la Société des Beaux-Arts, d'assister aux concerts qu'elle organise dans son hôtel de la rue du Calvaire [19], de se précipiter au « salon de peinture » ouvert chaque

7. Le 4 juillet 1837, on crée un service régulier Nantes-Bordeaux (*Le Breton*, 10 juillet 1837).

3. Les importations de houille anglaise passent de 1.100 tonnes en 1834 à 43.000 tonnes en 1842. Le charbon devient le principal poste d'importation (LE BŒUF, p. 265).

9. Le trafic de Marseille est de 2.932.000 tonneaux en 1847, celui du Havre de 1.674.000 tonneaux (GIRARD, *La Politique des travaux publics du Second Empire*, thèse de lettres, Paris, 1952, p. 16 ; cf. GUIRAL, « Le Cas d'un grand port de commerce, Marseille », *in Publications de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, n° 20, p. 200).

10. JEULIN, p. 347 ; ORIEUX et VINCENT : *Histoire et géographie de la Loire-Inférieure* (Nantes, 1895), t. I, p. 434.

11. La caisse d'épargne a 3.323.574 francs en 1844 (LIBAUDIÈRE, p. 317).

12. En 1840, 600.000 francs sont versés en quelques jours pour le lancement d'une compagnie maritime (*Le Breton*, 17 mai 1840).

13. LIBAUDIÈRE, p. 345.

14. DUBOIS, député, à Mellinet, 13 janv. 1840 (dans H. SÉE, p. 300).

15. Rapport du commissaire de police, 6 décembre 1840 (L.A., 1 M 515).

16. C'est le cas de Dubois, Parisien élu par hasard à Nantes où il vient rarement (cf. SÉE, p. 298 ; GERBOD, p. 206-207, et WEILL, « Paul Dubois, un intellectuel député sous Louis-Philippe », *R.S.H.*, 1928).

17. Comme Bignon, gros négociant nantais, député d'opposition en 1834, bientôt gagné par le pouvoir (MAILLARD, *Nantes et le département*, p. 219).

18. Le scrutin le plus caractéristique est celui de 1842 ; *Le Breton* se prononce pour les députés sortants qui passent tous ; Laffitte, candidat antiministériel, est battu (cf. GERBOD, p. 221, 248-253).

19. TREMAUDAN, *Histoire de Nantes*, p. 326.

année [20]. La moyenne bourgeoisie se tient à l'écart de ces modestes débordements et trouve son plaisir dans la régularité des échanges commerciaux.

2. La crainte du mouvement social

Le retour de la prospérité atténue les rancunes de la bourgeoisie nantaise à l'encontre du pouvoir. Mais la crainte des manifestations ouvrières contribue, plus efficacement encore, à détourner les Nantais de l'opposition et à les rapprocher du régime.

Depuis 1830, la condition du prolétariat n'a cessé de s'aggraver dans le port. Les durs hivers de 1830 et 1831 [21], le choléra, ont surtout frappé les faubourgs. Les familles des manœuvres n'ont pu subsister que grâce aux secours distribués par la municipalité [22]. Les travailleurs ont cherché à s'organiser entre eux ; c'est ainsi que les ouvriers tailleurs ont constitué une Association philanthropique, sorte de société de secours mutuels liée à d'autres organisations bretonnes du même genre [23].

Jusqu'en 1836, le souvenir de la fusillade de 1830 demeure vif ; les chômeurs se résignent à leur sort et attendent la reprise des affaires. Mais l'année 1836 est particulièrement dure ; le prix du pain augmente d'environ 30 % [24] ; le bureau de bienfaisance doit venir en aide à près de 4.000 familles [25]. Des grèves violentes ont lieu dans le courant de l'été ; en août, maçons et charpentiers réclament une augmentation ; les tailleurs de pierre les imitent en septembre [26]. La police arrête 16 maçons qui passent en justice ; la population ouvrière réagit violemment, et la condamnation de sept inculpés provoque un début d'émeute [27] ; pour juger les prévenus de la seconde grève, il faudra occuper militairement la ville [28].

La bourgeoisie nantaise se raidit. L'Association philanthropique, connue de tous, avait été tolérée depuis plusieurs années ; en janvier 1837, la municipalité lui interdit de se réunir ; comme les associés persistent à se rencontrer, le maire fait intervenir l'autorité [29] ; trente-trois ouvriers sont arrêtés, quatre d'entre eux se voient condamner à des peines de prison ferme [30]. Les tailleurs attendent quelque temps, puis cherchent à se grouper [31] : les meneurs sont arrêtés, frappés de peines encore plus fortes, et le mouvement disparaît [32].

20. Maillard, *L'Art à Nantes au* XIX^e^ *siècle* (s.d.), p. 29.
21. Allard, « Rapport annuel », *Almanach de la Société industrielle de Nantes*, 1848, p. 47.
22. Id.
23. Festy, « Dix années de l'histoire corporative des ouvriers tailleurs » (*R.H.D.E.S.*, 1912), p. 175 ; Aguet, *Les Grèves sous la Monarchie de Juillet* (Genève, 1954), p. 134.
24. Le prix du pain est taxé depuis 1818. Après une forte hausse en 1829-1832, la municipalité a réussi à le faire descendre à 0,35 F le kg. En 1836, il monte à 0,45 F.
25. 3.772 familles contre 3 075 en 1830 (Libaudière, p. 147).
26. Aguet, p. 148.
27. Id., *ibid.*
28. *Le Breton*, 23 septembre 1836.
29. Festy, p. 180 ; Aguet, p. 136.
30. Condamnations à un et deux mois de prison (Festy, p. 180).
31. Festy, p. 187.
32. Libaudière, p. 230.

Commerçants et industriels s'inquiètent. Ils notent que le prix des produits alimentaires est une cause d'agitation [33], que la moindre augmentation du coût de la vie provoque un sourd mécontentement dans les ateliers [34]. Mais ils ne se sentent aucune responsabilité ; leur député, Dubois, exprime fort bien leur opinion quand il assure, en 1841 : « Il n'y a pas sous le soleil une population ouvrière plus heureuse que la nôtre depuis six ou sept ans » [35]. La bourgeoisie n'est du reste pas en peine pour trouver un coupable : les associations ouvrières sont rendues responsables des troubles [36] ; derrière elles, l'opinion croit discerner l'influence des républicains : les opposants sont accusés d'exciter, par leurs critiques, les « mauvais sentiments » du prolétariat et *Le National de l'Ouest* semble suspect à beaucoup [37].

Après 1840, les classes aisées se détournent franchement des républicains ; elles encouragent la naissance d'un nouveau journal, *Le Courrier de Nantes*, qui enlève aux Mangin une partie de leur clientèle ; cette feuille qui a reçu l'appui officiel de la Chambre de Commerce, adopte le point de vue de l'opposition dynastique et se fixe comme première tâche de combattre les « démocrates avancés » [38]. En même temps, la bourgeoisie organise une étroite surveillance sur les ouvriers ; l'arrêté municipal concernant les domestiques, bien qu'il ne concerne qu'une catégorie restreinte de travailleurs, peut passer pour un modèle à cet égard : le livret est rendu strictement obligatoire pour le personnel de maison ; les domestiques n'ont plus le droit de prendre une chambre en ville, ni même de louer un placard pour ranger leurs effets ; ils sont entièrement à la merci de leurs employeurs et s'ils restent un mois sans travail, ils sont assimilés à des vagabonds [39]. Les institutions de secours, le Conseil des prud'hommes, tardivement constitué [40], sont contrôlés par la mairie qui en garantit les bons sentiments.

3. L'œuvre des libéraux : enseignement et assistance

Entre les républicains qui voudraient tourner le mécontentement populaire contre le régime, et la bourgeoisie qui redoute toutes les formes de subversion, existe un petit groupe d'hommes qui connaissent la misère ouvrière et cherchent à la soulager. Le premier de ces philanthropes est évidemment Guépin, mais, derrière lui, on trouve d'autres bourgeois aux idées moins avancées, comme les journalistes Gabriel Simon et Camille Mellinet [41] ou comme René Waldeck-Rousseau.

33. Dépêche de l'Intérieur au préfet, 6 janvier 1839 (L.A., 1 M 515).
34. Rapport du sous-préfet d'Ancenis, 9 janv. (L.A. 1 M 515).
35. Lettre à Camille Mellinet, 3 octobre 1841, citée par H. Sée, p. 320.
36. *Le Breton*, 11 mars 1837 et lettre de Dubois citée plus haut.
37. Rapport du commissaire de police, 6 décembre 1840 (L.A., 1 M 515).
38. Le journal est lancé en 1843. Pour l'étude du personnel, des tendances et de la diffusion de cette feuille, on dispose de son dossier (A.N., F18 471 A) et du rapport de l'inspecteur Gallix (8 août 1861, A.N., F18 297).
39. Arrêté du 18 décembre 1838.
40. Constitué en 1840, le Conseil comporte 4 patrons et 3 contremaîtres (Sée, p. 311).
41. Sur l'œuvre de Mellinet, cf. le rapport d'Allard, *Almanach de la Société industrielle*, p. 46.

Guépin a d'abord compté sur le Saint-Simonisme pour transformer Nantes [42] ; la prédication entreprise par quelques industrialistes, en 1831, n'a pourtant eu aucun succès [43]. Le médecin renonce vite à appliquer les idées du « maître » [44]. Il en retient seulement les données théoriques qu'il répétera indéfiniment à ses amis : grâce à lui, certains aspects de l'industrialisme finiront par imprégner les libéraux nantais. Le corps social apparaît à Guépin comme un ensemble organique ; cet élément vivant a besoin d'une morale collective : il faut le forcer à se trouver lui-même par un incessant effort d'enseignement [45]. Guépin a découvert très tôt sa vocation pédagogique ; il se considère comme professeur avant même d'être médecin [46] et il voit dans le progrès de l'instruction le gage de l'émancipation ouvrière [47].

Les libéraux n'ont pas les mêmes préoccupations que Guépin. Ils sont gens pratiques ; ils ne croient pas indispensable d'assurer aux classes pauvres une totale indépendance [48] ; mais ils pensent que la ville gagnera à avoir plus d'ouvriers qualifiés, d'agriculteurs ou de commerçants capables [49]. Ils encouragent donc la fondation d'institutions d'enseignement technique tels que la pension Leloup, l'une des premières écoles de commerce fondées en France [50], ou le Lycée français, vaste ensemble de cours du soir ouvert à ceux qui ont reçu une instruction élémentaire [51]. Ils poussent aussi la municipalité à profiter de la loi Guizot pour ouvrir des écoles primaires et des écoles primaires supérieures gratuites [52]. Ils se font enfin un devoir de participer personnellement à cette œuvre d'éducation populaire, et, pendant que Guépin donne des cours de chimie ou de médecine [53], René Waldeck-Rousseau enseigne le droit commercial au Lycée français [54].

Durant la crise de l'hiver 1831, quelques bourgeois libéraux tentèrent de mettre sur pied un service d'assistance ; ils comprirent vite que leurs moyens étaient limités et que leur action, toute passagère, n'améliorerait pas la condition des travailleurs [55]. Ils fondèrent alors une œuvre destinée aux enfants pauvres, la Société industrielle de

42. Guépin à Enfantin, 1834 (dans *Documents d'histoire*, 1913, p. 145).

43. [Brunschwicg] *Souvenirs d'un vieux Nantais*, p. 126 ; Libbec, *La Franc-maçonnerie*, p. 42. Quelques Saint-Simoniens ont même organisé une communauté et cherché à participer aux grands travaux municipaux ; ils ont dû y renoncer très vite.

44. Picard, *Un Saint-Simonien démocrate*, p. 464.

45. Id. p. 480.

46. Lettre au préfet du Finistère, 3 déc. 1830 (N.A.M., Ms 2.212, Fr 2.059).

47. Guépin, *Des Etudes philosophiques et des études élémentaires* (Nantes, 1834), p. 21.

48. Comme le précise Billault, avocat et député nantais, l'idéal est, pour l'ouvrier, une « providence sociale qui, le prenant au berceau, le suive jusqu'à la tombe » (cité par Berranger, « Billault », p. 63).

49. Dubois à Mellinet, 9 nov. 1842, cité dans H. Sée, p. 316.

50. Son nom véritable est Ecole supérieure commerciale (Eudel, *Figures nantaises*, II, 84-85).

51. Le *Lycée français* veut enseigner les sciences appliquées à l'industrie et au commerce (*Le Breton*, 25 nov. 1843). Il s'adresse à un public souvent âgé, qui entend perfectionner ses connaissances.

52. Libaudière, p. 99.

53. N.A.M., R1,30, n° 5.

54. Eudel, I, 110 ; Libaudière, p. 119.

55. Allard, rapport cité, p. 46.

Nantes [56]. René Waldeck-Rousseau s'inscrivit à cette société dès son installation dans le port, et il y joua rapidement un grand rôle [57].

Comme Guépin, les membres de la Société industrielle tiennent « le défaut d'instruction » pour « le plus grand obstacle au bonheur de l'ouvrier » [58]. Ils veulent prendre sous leur patronage des enfants pauvres et assurer leur éducation. Les statuts de 1831 précisent qu'il s'agit de « chercher par tous les moyens à occuper les ouvriers, les éclairer sur leurs véritables intérêts, augmenter le nombre des sociétés de secours mutuels, contribuer à l'instruction publique, fonder des salles d'asile pour les enfants pauvres, tendre à augmenter l'activité de l'industrie nantaise » [59]. Les participants vont eux-mêmes trouver, dans les écoles, des enfants doués auxquels leurs parents ne pourraient assurer des études normales [60] ; ils leur donnent des bourses pour leur permettre d'apprendre à lire et à écrire parfaitement, puis ils les placent en apprentissage [61] et leur font suivre, pendant trois ans, des cours du soir [62]. Dans la période où René Waldeck-Rousseau s'en occupe activement, la Société prend en charge plus de 600 enfants [63].

Tant qu'ils dépendent de la Société, les apprentis reçoivent une gratification mensuelle ; ils doivent la conserver, de façon à disposer, quand ils achèvent leurs études, d'un petit pécule. La Société redoute de laisser ses pupilles livrés à eux-mêmes après leur sortie ; elle les invite à ne pas dépenser leur argent, et à entrer dans une société de secours mutuels qui prolongera les liens existant entre tous les assistés [64]. René Waldeck-Rousseau est plus particulièrement chargé de cette caisse ; en cas de maladie, il se voit en mesure d'allouer des secours sur une période allant jusqu'à trois mois ; les cotisations ne couvrent pas de semblables dépenses et la société, a besoin de dons bénévoles : René Waldeck-Rousseau consacre une grande partie de son temps à frapper à toutes les portes pour obtenir des subventions ou des générosités [65].

Appréciée des autorités, la Société industrielle intéresse peu les commerçants ou les industriels, qui s'irritent de voir des particuliers chercher à répandre l'instruction parmi les ouvriers [66]. Les républi-

56. La société est fondée en 1830. Son histoire est résumée dans le rapport que son président adresse au ministre de l'Instruction publique le 19 mars 1845 (A.N., F17 12.540).

57. Cette société est, pour l'époque, une œuvre originale. On ne peut guère lui comparer que l'œuvre de Saint-Nicolas, créée à Paris en 1827, qui est un pensionnat où les enfants apprennent un métier tout en poursuivant des études élémentaires (Duroselle, *Les Débuts du catholicisme social en France*, thèse de lettres, Paris, 1951, p. 33-35 ; Pouthas, *L'Eglise ... sous la Monarchie constitutionnelle*, p. 218-219).

58. Allard, Rapport, p. 47.

59. Statuts de la Société industrielle (A.N., F17 12.540).

60. Rapport du président, 17 mars 1836 (A.N., F17 12.540).

61. Rapport du recteur de l'Académie de Rennes, 19 mars 1845 (A.N., F17 12.540).

62. N.A.M. R1, 10, n° 7, *Société industrielle*, cours professionnels.

63. Allard, p. 48.

64. Rapport du recteur de Rennes, et Allard, p. 47.

65. Allard, p. 71 ; lettres de sollicitation de René Waldeck-Rousseau, 31 oct. 1848 et 29 septembre 1849 (A.N., F17 12.540).

66. Le 3 nov. 1842, Dubois écrit à Mellinet, l'un des fondateurs de la Société, qu'il ne faut surtout pas « livrer l'enseignement populaire des ouvriers, des chefs d'ateliers, à des mains autres que celles du gouvernement et des municipalités libérales et éclairées » (dans Sée, p. 316). Il est significatif de constater que les Nantais donnent peu à cette œuvre (rapport du président, 17 mars 1836, A.N., F17 12.540).

cains ne sont guère moins réticents ; ils critiquent l'inspiration religieuse de l'œuvre qui n'est pas explicite, mais ne fait de doute pour personne [67] ; ils trouvent exagérés le contrôle moral imposé aux enfants et à leur famille, l'atmosphère de révérence à l'égard des bienfaiteurs du pauvre qui règne dans les manifestations de la Société [68]. Les statuts pourraient être acceptés par les lecteurs du *National de l'Ouest*, mais l'esprit dans lequel ils sont appliqués n'est pas celui des Mangin.

4. Les idées sociales de René Waldeck-Rousseau

Cette situation inconfortable entre une bourgeoisie hostile et des républicains méfiants est tout particulièrement celle de René Waldeck-Rousseau. Le jeune avocat s'est éloigné des républicains dont il trouvait les polémiques nuisibles, mais il n'en a pas pour autant oublié la profonde misère qui règne dans le port. Il sait que la vie est chère à Nantes, que la majorité des habitants n'y ont pas le minimum nécessaire pour mener une existence décente [69]. Il ne s'imagine pas que la condition ouvrière puisse s'améliorer facilement, ni que le retour du printemps suffise pour faire disparaître les difficultés [70]. Il distingue, au contraire, quelques causes profondes et durables de la misère populaire : la maladie, le chômage, la vieillesse et aussi l'égoïsme de certains industriels qui ne veulent pas rétribuer à son prix le travail de leurs employés [71].

Préoccupé par le problème ouvrier, René Waldeck-Rousseau ne s'intéresse pas aux idées des théoriciens sociaux [72]. Il ne connaît Saint-Simon qu'à travers les explications de son ami Guépin ; comme le médecin, il admet que les progrès scientifiques préparent aux travailleurs un avenir meilleur [73] ; il veut bien reconnaître qu'il existe une solidarité, une union de tous les membres du corps social [74], mais il s'empresse d'ajouter que ce phénomène ne tient pas à des lois sociologiques [75] : il est de nature purement morale [76] ; le jeune avocat ignore également Proudhon, qu'il découvrira seulement à l'Assemblée constituante. Le seul écrivain qu'il ait lu est Louis Blanc.

La publication de *L'Organisation du travail* semble avoir éveillé quelques échos à Nantes [77]. René Waldeck-Rousseau, pour sa part, s'est

67. Le rapport du recteur de Rennes insiste sur le caractère religieux de l'œuvre.

68. Le même rapport indique que les sociétaires surveillent non seulement leurs pupilles, mais aussi les familles de ceux-ci. Lorsque les parents suscitent des critiques au point de vue moral, les enfants sont exclus.

69. *Le Moniteur*, 1er novembre 1848, p. 3.044.

70. *Procès-verbaux du Comité du travail à l'Assemblée constituante* (1908), p. 116.

71. *Discours à la Société industrielle* (Nantes, 1848), p. 38-39.

72. La thèse de J.-B. Duroselle permet de comparer les idées de Waldeck-Rousseau et celles des catholiques de son temps intéressés par les questions ouvrières. On constate que les points de rencontre sont peu nombreux. Des hommes comme Charle du Coux, théoricien social de *L'Avenir* (Duroselle, p. 42-44) ou Buchez (Id., p. 86) ne se contentent pas de reprocher leur égoïsme aux industriels et s'en prennent nettement à la spéculation ou aux monopoles.

73. Guépin, *Des Etudes philosophiques*, p. 21 ; cf. Picard, p. 488, et Waldeck-Rousseau, *Discours*, p. 28.

74. Picard, p. 479 ; Waldeck-Rousseau, p. 33.

75. Comme l'admet au contraire Guépin, *Philosophie du XIXe siècle*, p. 19.

76. Waldeck-Rousseau, *Discours*, p. 33.

77. Cf. les remarques de Billault en mai 1846, citées par Berrenger, « Billault », p. 66.

procuré très vite [78] le petit ouvrage et l'a étudié avec soin. Il a été choqué dès le départ. Louis Blanc veut organiser le travail pour remédier à l'antagonisme qui oppose les différentes classes [79]. René Waldeck-Rousseau nie cette opposition qui lui semble blasphématoire : les hommes, fils d'un même Dieu, ne peuvent être radicalement séparés par une simple question de naissance [80] ; le jeune avocat reconnaît l'existence de graves problèmes, mais il les attribue à l'égoïsme ou à l'aveuglement de quelques-uns, non à l'hostilité qui règne entre bourgeoisie et prolétariat [81].

Louis Blanc entend avertir les déshérités, leur révéler la malédiction qui pèse sur eux [82]. René Waldeck-Rousseau trouve inutile de dénoncer le mal avant d'y porter remède ; il admet que les classes dirigeantes ont le devoir de se rendre compte de l'étendue des misères humaines, mais il leur interdit de se borner à une stérile dénonciation ; leur tâche consiste, au contraire, à faire ressortir les rares aspects réconfortants de l'existence dans les faubourgs [83]. Louis Blanc aperçoit une immense douleur, à laquelle il entend trouver un remède radical [84]. René Waldeck-Rousseau, au contraire, se penche sur un mélange de bonnes et de mauvaises choses : la malchance a accablé celui-ci mais celui-là atteint, dans sa modeste condition, un bonheur presque parfait [85] et se contente de ce que Dieu lui a donné. Le nœud du conflit est là : Louis Blanc rejette la charité, solution individuelle impuissante à guérir un mal généralisé [86] ; René Waldeck-Rousseau ne voit que des cas d'espèce et ne fait confiance qu'à la charité [87].

René Waldeck-Rousseau ne songe d'ailleurs ni à s'indigner, ni à s'inquiéter ; les idées de Louis Blanc lui paraissent des spéculations abstraites [88] et le socialisme ne lui fait pas peur ; il ne dénonce pas les doctrines socialistes comme des ferments de désordre ou de perversité ; il s'étonne seulement de voir que Louis Blanc imagine une

78. Il a sans doute utilisé une des premières éditions ; il présente en effet des objections qui sont réfutées dans les éditions suivantes ; il reproche à Louis Blanc de croire qu'une égalité totale est possible (*Discours*, p. 40, 44) et Louis Blanc précise (5e éd., p. 136) qu'il ne croit pas à l'égalité absolue.

79. *L'Organisation du travail*, p. 8.

80. « La fraternité divine unit tous les hommes par le lien d'une bienveillance réciproque » assure-t-il aux ouvriers nantais le 16 mai 1849 (*Le Breton*, 19 mai 1849).

81. Les notions de classe, de bourgeoisie, de prolétariat lui paraissent, « des classifications attentatoires aux principes d'égalité, de raison, d'expérience et de charité » (*Discours à la société industrielle*, p. 22).

82. *Organisation du travail*, p. 3.

83. *Discours*, p. 29-31.

84. « Nous voulons que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère » (*Organisation du travail*, p. 5).

85. S'adressant aux ouvriers, il leur dit « Vous vous plaignez !... Ah ne soyez plus injustes envers Dieu et venez avec moi admirer ces ménages d'ouvriers dans lesquels le travail verse sa vertueuse abondance ! Le travail n'est plus la gloire, mais il est devenu le bonheur et le trésor intarissable des familles » (*Discours* p. 30-31).

86. *Organisation du travail*, p. 1.

87. *Discours*, p. 44. En mai 1849, il précise : pour régler le problème social « laissons au premier rang se placer et se mouvoir l'action de la charité individuelle » (*Le Breton*, 19 mai 1849).

88. Sa réaction est également celle de Billault qui évoquant le problème social, précise qu'il s'agit de « cette grande question, je ne dis pas de l'organisation du travail, je ne parle que de choses vraiment pratiques, mais de l'amélioration du sort des classes ouvrières » (dans BERRANGER, p. 66). Il faut souligner que peu de catholiques sociaux se sont intéressés autant que Waldeck-Rousseau à Louis Blanc (cf. DUROSELLE, p. 203, 221).

force supérieure à l'initiative privée [89]. Si, d'aventure, le libéralisme s'effondrait, l'équilibre économique du pays serait entièrement perturbé ; les ouvriers en seraient les premières victimes, car leur sort est intimement lié à celui de leurs employeurs [90]. Heureusement, la libre concurrence est solidement fondée [91] ; le jeune avocat éprouve une telle confiance dans les deux bases de la société, propriété et famille, qu'il n'imagine pas que les révolutionnaires puissent les ébranler.

Dans la bourgeoisie nantaise, René Waldeck-Rousseau occupe ainsi une position tout à fait particulière. Il est un des rares privilégiés à connaître de très près la condition ouvrière. Ses fonctions à la Société de secours mutuels lui ont révélé les drames que vivent les familles pauvres [92] ; le chômage et la maladie constituent à ses yeux des réalités extrêmement précises [93]. Il est convaincu que la municipalité, si elle voulait s'en donner la peine, soulagerait plus de misères que les organismes privés [94]. Mais il a parfaitement compris les réactions de la bourgeoisie devant les questions ouvrières : agissant pour la Société industrielle, qui surveille l'apprentissage et les conditions de travail de ses pupilles, il a eu affaire au Conseil des Prud'hommes ; il s'est rendu compte que l'institution entièrement prise en main par les patrons, ne tenait guère compte des revendications ouvrières [95].

Lorsqu'il condamne l'égoïsme de certains individus [96], René Waldeck-Rousseau songe à des faits précis, dont il a été le témoin. Mais il est sans doute trop engagé dans l'action pour voir au-delà des souffrances qu'il a recensées. Il ne parvient pas à imaginer que des mesures législatives pourraient améliorer la condition de l'ensemble des travailleurs, puisqu'il considère seulement des situations individuelles et particulières. A ses yeux, les théories ou comme il le dit de façon méprisante, les « controverses » n'ont aucun rapport avec le réel [97].

René Waldeck-Rousseau se veut simple observateur du concret. Il envisage les ateliers, les usines comme des organismes soumis aux lois économiques générales, en particulier aux lois de l'offre et de la demande. Le chômage vient essentiellement de ce que les travailleurs ne savent pas où l'on pourrait les employer. Il conviendrait donc de mettre sur pied un organisme officiel d'information, faisant à chaque instant le point de l'embauche [98].

Lorsque les employeurs et les ouvriers se trouvent face à face, ils doivent régler à l'amiable leurs rapports mutuels. Les solutions

89. *Organisation du Travail*, p. 105.
90. *Discours* p. 38 ; *Le Moniteur*, 16 novembre 1848, p. 3.226.
91. *Le Moniteur*, 16 novembre 1848, p. 3.226.
92. ALLARD, *Rapport*, p. 71 ; *Le Moniteur*, 21 juin 1848, p. 1.445.
93. ALLARD, p. 72, sqq.
94. *Procès-verbaux du Comité du travail*, p. 151.
95. *Le Moniteur*, 27 mai 1848 p. 1.178.
96. *Discours*, p. 34. On retrouve chez Charles du Coux la dénonciation de l'égoïsme des riches (DUROSELLE, p. 42) mais probablement sans référence implicite à des cas particuliers.
97. *Discours*, p. 21.
98. *Discours* p. 36 ; *Le Moniteur*, 15 août 1848, p. 2.018.

qui triomphent pour l'instant sont mauvaises, car elles négligent ce fait que les intérêts sont intimement liés : l'ouvrier n'a rien à gagner à la ruine du patron, ni le patron à la détresse de son employé [99]. Toute forme de contrainte est déplorable, qu'il s'agisse, de la part du patron, d'exigences hors de proportion avec le salaire versé, ou, pour l'ouvrier, de tentatives de « coalition » [100]. Le jeune avocat réprouve la dureté des patrons nantais, mais il n'approuve pas non plus les grèves, et il ne défend pas les grévistes de 1836 [101].

L'important est que les deux parties, les deux moitiés complémentaires du monde du travail se connaissent mieux. Si, par exemple, le Conseil des Prud'hommes avait été bien conçu, les juges se considéreraient « comme des représentants de tous », non comme les défenseurs de quelques-uns [102]. Il faudrait multiplier les occasions de rencontre, créer des organismes mixtes : « les intérêts divisés se concilient plus vite en se voyant de près, en se touchant, en échangeant leurs griefs, leurs vœux, leurs espérances, qu'ils ne sauraient le faire en s'observant de loin » [103].

Avec une conscience très nette des problèmes qui se posent à Nantes, avec une connaissance profonde de la misère ouvrière, René Waldeck-Rousseau arrive donc à des solutions décevantes. Son idée de marché national du travail est intéressante mais reste trop vague. Son désir de conciliation par le contact permanent est surtout la marque d'une grande abondance de bons sentiments. Son appel simultané aux patrons et aux ouvriers, invités à montrer la même compréhension, néglige le fait que les situations sont, au départ, fondamentalement inégales [104]. Se refusant à fonder sa critique sur autre chose que sur l'égoïsme personnel, René Waldeck-Rousseau ne peut aboutir qu'à des remèdes individuels.

Les réalisations matérielles lui paraissent du reste secondaires, en face des succès moraux. Pour le chrétien qu'est le jeune avocat, l'essentiel demeure la soumission aux volontés de Dieu. Dieu a créé un monde imparfait et il faut accepter ces imperfections. Mais Dieu a voulu, en même temps, que l'homme s'améliorât et travaillât à conquérir le monde [105]. Le travail n'est pas seulement une peine, il constitue aussi un instrument pour maîtriser la nature [106] et se

99. *Le Moniteur*, 16 nov. 1848, p. 3.226.

100. Les violences « dangereuses pour tous les intérêts » compromettent « la liberté réciproque » du maître et de l'ouvrier (*Discours* p. 36). « Prenons la question avec la modération qui est le symptôme de la force ... La question du travail a son drapeau, c'est celui de la paix, de la confiance » (*Le Breton*, 19 mai 1849).

101. En 1837, il défendra au contraire vigoureusement les ouvriers tailleurs, puisque, dans ce cas, il s'agit seulement de protéger leur liberté.

102. *Le Moniteur*, 27 mai 1848, p. 1 175.

103. *Le Moniteur*, 25 mai 1848, p. 1 151.

104. Sur ce plan, René Waldeck-Rousseau va beaucoup moins loin que des catholiques comme Ozanam, qui ne sont pourtant pas d'une hardiesse excessive. Ozanam attend la solution du problème social d'un sacrifice des riches, non d'une mutuelle entente (DUROSELLE, p. 167, 169).

105. « La Providence a limité la sphère des succès et des progrès humains que nous pouvons espérer, mais elle a laissé à notre cœur la liberté complète des intentions et de la bonne volonté qui animent ses effets » (*Le Breton*, 19 mai 1949).

106. « Si l'homme fut condamné au travail pour vivre, il lui a été donné de travaillier pour s'élever chaque jour, pour utiliser l'activité de son esprit, pour répandre les ressources

maîtriser soi-même. Le labeur humain a une valeur morale éminente, « il faut qu'il soit étudié comme vertu, comme devoir, comme moyen individuel, comme force sociale » [107]. L'homme ne se réalise que dans le travail ; par conséquent, ceux qui n'ont pas un métier adapté à leurs possibilités resteront toujours au-dessous de la tâche que Dieu leur assigne. Il est, dès lors, indispensable de fournir à chacun le métier qui lui convient.

René Waldeck-Rousseau justifie par là ses activités au Lycée français et à la Société industrielle. « L'éducation professionnelle éclaire l'intelligence et développe l'aptitude au travail », elle crée une discipline, habitue l'esprit « à l'ordre, à la vie régulière » [108]. Elle permet à ceux qui en bénéficient de trouver la place qui leur revient et de se rendre utiles [109]. La Société industrielle ne prépare pas seulement de bons artisans : elle éduque des ouvriers chrétiens. La Société de secours mutuels n'est pas moins importante : les travailleurs seront d'autant plus forts qu'ils s'uniront. René Waldeck-Rousseau est un fervent défenseur de l'association professionnelle ; il lui reconnaît deux vertus, l'une pratique qui est l'efficacité [110], l'autre morale qui est l'obligation de penser aux intérêts des autres [111]. C'est à ce titre qu'il se fait, en mars 1837, le défenseur de la Société philanthropique des tailleurs.

Ici encore, les moyens ne sont pas à la hauteur du but poursuivi ; René Waldeck-Rousseau veut que tous les hommes se sentent bien là où ils sont. Mais il n'admet pas que le pouvoir intervienne pour les aider à réaliser cet idéal [112]. Il laisse les travailleurs livrés à leur seule initiative. Dans le domaine social, comme dans le domaine politique, il reste avant tout, et presque exclusivement un libéral. Il n'appartient à aucune école, il n'a pas de disciple, même au sein de la Société industrielle. Chrétien préoccupé par les problèmes sociaux, il ignore les socialistes chrétiens ; les remèdes qu'il suggère restent loin derrière ceux que proposent, au même moment, des hommes comme Buchez. René Waldeck-Rousseau connaît les problèmes mieux que la plupart des théoriciens de son époque. Mais il redoute de se mêler à un mouvement, à une activité concertée ; sans avoir beaucoup d'illusions sur les résultats pratiques auxquels il parvient [113] il refuse de se laisser détourner de la voie qu'il a choisie. De sorte que, avec une vue des choses sans doute plus claire et une action personnelle au moins aussi efficace, René Waldeck-Rousseau a laissé moins de souvenirs à Nantes que le Dr Guépin.

de son intelligence ... pour s'élancer en quelque sorte vers Dieu auquel il emprunte sa puissance pour combattre les éléments » (*Discours*, p. 25).

107. *Discours*, p. 33. On peut noter une certaine parenté avec Villeneuve-Bargemont qui croit à la vertu rédemptrice du travail. Mais l'auteur du *Traité d'économie politique chrétienne* est bien moins optimiste que Waldeck-Rousseau (Duroselle, p. 64).

108. *Rapport au Comité du travail*, 12 juin 1841, p. 3. Villeneuve-Bargemont voit, lui aussi, l'importance morale de l'éducation, mais il ne comprend pas l'intérêt de l'enseignement industriel (Duroselle, p. 65-66).

109. *Discours*, p. 23.

110. *Le Moniteur*, 21 juin 1848, p. 1.445 ; 16 nov. 1848, p. 3.225.

111. *Discours*, p. 23, 36.

112. *Le Moniteur*, 16 nov. 1848, p. 3.226.

113. Eudel, I, 179 ; Quesnay de Beaurepaire, p. 234.

III. LES LEÇONS DE 1848

Les enfants de René Waldeck-Rousseau n'ont rien vu de 1848, ni de la Deuxième République. Le plus jeune, René n'a que quinze mois lors de la Révolution de Février ; il fête ses cinq ans le jour du coup d'Etat. Pourtant, peu d'événements l'ont aussi profondément marqué ; la guerre de 1870, la Commune, le Boulangisme, dont il a été le témoin direct, l'ont moins impressionné. Il est certain que René Waldeck-Rousseau a souffert de la suspicion dans laquelle les autorités l'ont tenu après 1849. Mais il apparaît surtout que la famille Waldeck-Rousseau a vécu les dix premières années de l'Empire dans le souvenir indéfiniment remâché des espoirs et des désillusions de 1848. Waldeck-Rousseau a été élevé au milieu d'hommes qui n'oubliaient ni les journées de juin, ni le 2 décembre ; les récits de son père ou des amis de ses parents tiendront plus de place dans son existence que ses propres impressions [1].

1. La Révolution de février à Nantes

Depuis le début de 1847, la situation est troublée à Nantes. Le commerce demeure actif, et les craintes qu'éprouve l'opinion n'ont pas trait au mouvement des affaires [2], mais à la reprise de l'agitation sociale. 1847 s'annonce vite comme une année de pain cher [3]. De brèves manifestations ouvrières se succèdent entre février et juillet [4]. L'été est marqué par une importante grève des couvreurs et des maçons, qui entraîne six semaines de troubles ; la violente réaction des autorités ne suffit pas pour rassurer le bourgeois [5]. Les républicains, mettant à profit ce réveil, tiennent des propos violents [6] ; le prudent Guépin lui-même va jusqu'à évoquer la création d'un fonds de terres « socialement exploitées » [7] et de telles phrases sèment l'effroi dans le commerce nantais [8]. René Waldeck-Rousseau, qui n'a

1. Waldeck-Rousseau ne s'est pas contenté d'écouter ; il a interrogé son père sur 1848 (lettre de Waldeck-Rousseau à sa mère [25 avril 1869] B. I., Ms 4.541, 164) ; à partir des souvenirs ainsi recueillis, il a composé, sur la Deuxième République, une étude qu'il a intitulée *Ce qui tue les républiques*. Cette note ne fut publiée qu'après sa mort. Son père, qui l'avait lue, en approuvait les termes (lettres à sa mère, s. d. [mai 1869] B. I., Ms 4.561, 162 et 163). On peut donc utiliser les nombreuses remarques de Waldeck-Rousseau sur 1848 pour connaître les réactions de son père devant les événements.

2. Rapport préfectoral, 24 janv. 1848 (L. A., 1 M 516). Comme à Marseille, il n'y a pas de crise commerciale avant 1848 (Guiral, *Le Cas ... de Marseille*, p. 208).

3. Rapport préfectoral, 13 janv. 1847 (L. A., 1 M 515).

4. Aguet, p. 322.

5. Id., p. 323. Les autorités ont obtenu plus de cinquante condamnations.

6. Le banquet de juillet, ressuscité pour la circonstance, est l'occasion de sorties si vives que Guépin en est effrayé ; dans une lettre adressée à Pagnerre en oct. 1847 (publiée par R. Balland, *B.S.H.B.*, 1949) il reproche à ses amis de ne pas montrer « dans leurs affaires politiques l'esprit de conciliation et le tact nécessaire » (p. 26).

7. Lettre à Pagnerre, p. 27.

8. Cf. Les inquiétudes qu'exprime Colombel le 7 nov. 1847 (Bobierre, *Colombel*, p. 29).

évidemment participé à aucune manifestation, qui a désapprouvé les grèves, ne peut s'empêcher de constater que la situation ouvrière empire : jamais, depuis la fondation, sa Société de secours mutuels n'a connu de telles difficultés [9]. Confusément le jeune avocat sent qu'un grave événement se prépare [10].

Les journées de février se déroulent pourtant dans le calme [11]. Le chute de la monarchie, annoncée le soir du 24, ne suscite pas d'émotion [12]. Le 25, les républicains forment une « Commission démocratique nantaise » où se côtoient Guépin, Rocher, Charles Mangin et un jeune médecin, le Dr Clemenceau [13]. Les Mangin ameutent quelques jeunes gens, organisent de bruyants cortèges [14]. Le 26, les manifestations sont un peu houleuses, des vitres sont cassées, mais la proclamation de la République, dans le courant de l'après-midi, apaise les esprits [15]. Guépin, promu commissaire du gouvernement, se montre tout à fait rassurant ; il laisse la municipalité en place, invite les ouvriers au calme [16], proclame qu'il n'existe « rien de plus sacré aux yeux de tous que la propriété » [17]. Dès le 27, Mgr de Hercé a conseillé au clergé le ralliement [18] si bien que les républicains peuvent applaudir la réconciliation de la Démocratie et de l'Eglise [19] ; groupés autour de Charles-Louis Chassin et de Jules Vallès, les lycéens réclament le droit de célébrer un office philosophique dans une chapelle, pour unir poésie, religion et démocratie [20].

René Waldeck-Rousseau est très satisfait de ces débuts. La discipline dont ont fait preuve les ouvriers l'a impressionné [21]. La générosité des principes partout proclamés le séduit ; la fraternité promise à tous est justement ce qu'il réclamait [22]. Le fait que l'Eglise s'associe au mouvement lui semble une garantie supplémentaire. Le 2 mars, les libéraux vont en cœur célébrer la naissance d'un régime meilleur [23]. Lycéens, ouvriers, députés des corporations, républicains, écoutent un sermon de l'abbé Fournier et applaudissent la bénédiction

9. ALLARD, *Rapport sur la société industrielle*, p. 48 et 72.
10. *T. R.*, p. 455.
11. Sur la Révolution de 1848 à Nantes, N.A.M., D3, 5, n° 2, 5 et 6, *Evénements politiques*, 1848, et LIBAUDIÈRE, « Nantes sous la République de 1848 » (*A.S.A.N.*, 1918), qui n'est qu'un récit des journées de février.
12. CHASSIN, *Félicien*, p. 24.
13. N.A.M., D3, 5, 2 ; *Le National de l'Ouest*, 26 fév. ; [BRUNSCHWICG], *Souvenirs*, p. 39.
14. CHASSIN, p. 34.
15. *Le National de l'Ouest*, 28 février 1848.
16. La proclamation aux ouvriers, datée du 28, est signée collectivement par toute la Commission démocratique nantaise. Elle réclame la fin des manifestations qui « ne peuvent qu'effrayer des citoyens timides qui accepteraient spontanément la République présentée sous les apparences réelles du calme, de la sagesse, de l'ordre et surtout du respect absolu de la propriété » (*Le National de l'Ouest*, 1er mars 1848).
17. FRAMBOURG, « Un commissaire du gouvernement provisoire de la République : Guépin » (*A.B.*, 1959), p. 332.
18. TRÉMAUDAN, *Histoire de Nantes*, p. 352 ; [BRUNSCHWICG], *Souvenirs*, p. 40-41.
19. CHASSIN, p. 50.
20. GERNOUX et divers, « Les Elections de 1848 en Bretagne » (*N.R.B.*, 1948), p. 104. Guépin va haranguer les lycéens, et célébrer « la liberté, cette vierge... Jésus, ce républicain » (Gaston GILLE, *Jules Vallès*, 1941, p. 27).
21. *T.R.*, p. 455.
22. *P.R.*, p. 82.
23. N.A.M., I1, 32, 17 (*Cérémonies et fêtes publiques*), mars 1848.

d'un arbre de la liberté [24]. René Waldeck-Rousseau, sortant de sa réserve, est au premier rang [25].

Mais les républicains sont rares. Ils ne rencontrent guère de sympathie en dehors des faubourgs. La bourgeoisie n'est pas seulement réservée : elle se montre franchement hostile. Le 25 et le 26, on assiste à une panique générale et irraisonnée ; sans motif précis, les commerçants ferment boutique et vont se cacher [26] ; ils sont convaincus que « les bas-fonds de la démagogie » [27], faisant brusquement surface, vont tout saccager sous le couvert de l'incapable Guépin [28]. Dès le 26, le maire s'entend avec le préfet ; la garde nationale est discrètement invitée à occuper les postes, des troupes sont appelées en toute hâte [29]. L'établissement de la République accroît l'inquiétude ; des retraits massifs ont lieu à la Caisse d'épargne [30]. De nombreux ateliers ont dû fermer, le chômage s'étend [31]. Commerçants et industriels sont terrorisés à l'idée que tous les travailleurs de Nantes et de l'estuaire vont se déverser sur la ville pour piller ; Guépin est accablé d'appels au secours ou de lettres le suppliant de conjurer le désastre [32].

Les ouvriers sont, de leur côté, persuadés que les employeurs cherchent à les punir de leur adhésion à la République ; ils constatent que la plupart des usines ont poursuivi leurs activités jusqu'en février et ne se sont arrêtées que depuis la Révolution ; ils en tirent la conclusion qu'il s'agit d'une action concertée, pour les affamer [33]. Après trois semaines d'attente, ils commencent à réclamer l'aide des autorités [34]. Guépin organise des secours [35], lance une souscription qui lui permettra de faire effectuer quelques travaux par les chômeurs [36]. Il ne dispose cependant que de petites sommes [37] et il ne parvient pas à rétablir la confiance [38].

Au milieu de mars, Guépin et René Waldeck-Rousseau éprouvent un découragement identique. Ils constatent, l'un et l'autre, que la révolution a été une surprise ; rien n'était prévu et l'on n'a pas su

24. *Le National de l'Ouest*, 6 mars 1848 ; CHASSIN, p. 50 ; FRAMBOURG, p. 334.
25. *Le National de l'Ouest*, 6 mars ; GERNOUX, p. 104.
26. CHASSIN, p. 24, 33, 35.
27. L'expression est de Charles Raoul-Duval dont le témoignage, très révélateur des réactions de la bourgeoisie, a été publié par GIRAUD-MANGIN, « Nantes et la Révolution de 1848 » (*B.S.A.N.*, 1943), p. 50.
28. Le 26 février, voulant amadouer les républicains, Raoul-Duval va chez Guépin ; « Chef nominal du parti révolutionnaire, il n'en était presque toujours que l'instrument docile », assure Raoul-Duval qui trouva « la maison du docteur à peu près remplie de gens du bas peuple ... qui criaient, manifestaient » (ID., p. 53).
29. ID., p. 50.
30. FRAMBOURG, p. 333.
31. BERRANGER, *Michel Rocher*, p. 414 ; lettre d'un industriel nantais à Guépin, 8 mars 1848 (L.A., 1 M 516).
32. Cf. la lettre affolée de Bigand, directeur d'une fonderie, à Guépin, 14 mars 1848 (L.A., 1 M 557) et la lettre de Gabriel Simon à Carnot, 30 juin 1848 (A.N., F17, 12.540).
33. Lettre d'un groupe d'ouvriers à Guépin, 1er mars 1848 (L.A., 1 M 516).
34. Proclamation adressée à Guépin par un groupe d'ouvriers, 14 mars 1848 (L.A., 1 M 557).
35. Arrêté du 10 mars 1848 (L.A., 1 M 516).
36. Arrêté du 9 mars 1848 (L.A., 1 M 516) ; TRÉMAUDAN, p. 358.
37. « Etat de la caisse de secours d'urgence », 13 avril 1848 (L.A., 1 M 516).
38. Lefrançois à Guépin, 11 mars 1848 (L.A., 1, M 557).

organiser un pouvoir stable [39]. Le jeune avocat, qui a toujours cru à la solidarité des intérêts sociaux, trouve normal l'échec du nouveau régime, du moment que patrons et ouvriers ont peur les uns des autres [40] ; le médecin, de son côté juge la République compromise puisque les industriels se méfient et puisque les ouvriers, en manifestant, aggravent ces craintes [41]. René Waldeck-Rousseau cesse de participer aux cérémonies publiques ; Guépin laisse si clairement voir son trouble qu'on le déplace comme commissaire du gouvernement dans le Morbihan [42].

2. La candidature de René Waldeck-Rousseau à l'Assemblée constituante

Pendant tout le mois de mars, l'antagonisme entre bourgeois et ouvriers nantais ne fait que s'accentuer. On ne signale pas de troubles sérieux [43], mais les réunions, les cortèges se succèdent. Industriels et commerçants sont persuadés que République équivaut à laisser-aller ; les protestations se multiplient contre les désordres qui perturbent la rue [44]. Les projets économiques du gouvernement, en particulier ceux qui touchent à l'abolition de l'esclavage, suscitent des réactions violentes parmi les armateurs et les raffineurs [45]. La municipalité fait preuve d'une telle mauvaise volonté que Rocher, commissaire de la République, doit révoquer le maire et ses adjoints ; pour les remplacer il se trouve d'ailleurs contraint de solliciter le concours d'autres bourgeois ; de longues négociations, qui ne font que révéler la faiblesse des républicains [46], aboutissent à la constitution d'une municipalité aussi conservatrice, aussi peu sûre que la précédente [47]. Rocher s'est aliéné les classes riches, sans satisfaire les travailleurs ; l'incapacité que le commissaire de la République manifeste tant à distribuer des secours qu'à organiser des travaux [48] lui attire au contraire des critiques dans les faubourgs.

39. Le 18 mars 1848, Guépin écrit à Sibille que les républicains « surpris par une révolution tout à fait imprévue » ont du mal à maintenir le régime (N.B.M., Ms 2.212, Fr 2.059). Pour les sentiments de René Waldeck-Rousseau, *P.F.*, p. 496.

40. *T.R.*, p. 467.

41. Il ne voit comme solution que « l'union de toutes les classes et cette modération calme et ferme qui seule peut assurer la tranquillité de la patrie » (lettre à Sibille).

42. Berranger, p. 412 ; Frambourg, p. 336. Les hésitations de Guépin ont été pressenties par l'opinion (Trémaudan, p. 354). Rocher se montre dur à son égard : « Recommandable par son caractère, ses aptitudes diverses et ses opinions, le citoyen Guépin manque de tenue dans les idées ... Selon les temps, les lieux et les circonstances, son action peut être tour à tour utile ou nuisible. Je ne le crois pas apte à remplir des fonctions qui exigeraient à la fois circonspection, calme et fermeté » (Rapport du 15 mai 1848, dans Berranger, p. 414).

43. Berranger, p. 414.

44. *Le Breton*, 29 avril 1848. Lettre du maire au commissaire de la République, 28 juin 1848 (L.A., 1 M 557).

45. Rocher va jusqu'à prier Schoelcher de reconsidérer sa position sur la question (Berranger, p. 413).

46. Victor Mangin à Rocher, 19 mars 1848 (N.B.M., Ms 2.212, Fr 2.509).

47. Bobierre, *Colombel*, p. 25 et 31.

48. Au 13 avril, on n'a encore distribué que 2.000 F (rapport sur la caisse de secours d'urgence, 13 avril 1848, L.A., 1 M 516). Le nouveau maire, Colombel, se fait un plaisir d'écrire à Rocher pour lui montrer que tout ce qui a été fait est inutile (26 avril 1848, L.A., 1 M 516).

L'annonce des élections [49] suscite d'immenses espoirs parmi les ouvriers ; les travailleurs, ignorant l'influence des campagnes, sont persuadés qu'ils obtiendront, par leurs votes, une transformation de la République [50]. Les chefs républicains sont moins enthousiastes et se préparent avec résignation à la défaite [51]. La bourgeoisie modérée est incertaine ; elle désire sincèrement aider les ouvriers, mais elle ne veut pas leur laisser d'initiative [52]. *Le Breton* cherche à rassembler des libéraux connus de la population pour former une liste à la fois républicaine et modérée [53] ; dès le début, il est question d'obtenir le concours de René Waldeck-Rousseau [54]. Mais les amis du *Breton* gens timides, hésitent, se reprennent, ne parviennent à aucun résultat pratique.

Ce sont ainsi les conservateurs qui gardent l'initiative. Plusieurs propriétaires nobles, influents dans les campagnes, mettent sur pied un comité électoral [55]. Ils se prétendent ralliés au régime, appellent à eux les libéraux, promettent de défendre l'ordre, la propriété et réclament « une représentation dans de justes proportions des différentes influences et des intérêts qui dominent dans le département » [56] — en d'autres termes une consécration du fait que les paysans constituent deux tiers de la population en Loire-Inférieure. Ce comité est typiquement réactionnaire [57] ; il lui faut, pour convaincre la bourgeoisie, gagner l'appui de quelques libéraux. Des négociations discrètes [58] sont engagées avec les amis du *Breton*. Les modérés, distancés à la fois par les républicains et par les conservateurs, n'ont plus qu'à se ranger derrière un des deux partis. Leur choix est vite fait, et six libéraux, qu'on qualifie pour l'occasion de « républicains » viennent apporter leur caution à la liste conservatrice [59] ; les plus en vue sont Billault, l'ancien député de l'opposition sous Louis-Philippe [60], l'abbé Fournier et René Waldeck-Rousseau.

Le jeune avocat se présente ainsi derrière sept royalistes ; il se trouve en compagnie de quatre grands propriétaires, de trois avocats, de deux commerçants, d'un avoué, d'un prêtre et d'un général. En face, les républicains réunissent Guépin et Victor Mangin, tous deux fort liés à René Waldeck-Rousseau, des hommes respectables et peu

49. L.A., 1 M 99 ; Libaudière, « Nantes en 1848 ; les élections à l'Assemblée constituante » (*A.S.A.N.*, 1919) ; Faugeras, *Le Diocèse de Nantes*, t. I, p. 473-477.

50. Adresse à Guépin, 14 mars 1848 (L.A., 1 M 557).

51. Berranger, « Rocher », p. 417 ; Frambourg, p. 335.

52. *Le Breton*, 13 mars 1848.

53. *Le Breton*, 10 mars 1848.

54. Libaudière, p. 79.

55. Le comité s'est formé dès que la date des élections a été connue (Lefrançois à Guépin, 11 mars 1848, L.A., 1 M 557). Il a l'habileté de garder les négociations secrètes, de ne laisser filtrer que des noms connus et sympathiques, comme celui de Lanjuinais (Libaudière, p. 79-80).

56. Pothier, *Mgr Fournier*, t. I, p. 500.

57. [Brunschwicg], *Souvenirs*, p. 45 ; Libaudière, p. 79.

58. Pothier (I, 501) donne une idée des négociations conduites autour de l'archevêché.

59. Il n'y a pas entente complète, en ce sens que *L'Hermine* et *Le Courrier*, journaux conservateurs, ne publient pas tout à fait la même liste que *Le Breton ;* celui-ci maintient la fiction de son indépendance en supprimant deux royalistes notoires qu'il remplace par deux républicains. Cette ruse ne trompe personne.

60. Berranger, « Billault », p. 67.

dangereux comme Lamoricière, des artisans qui, pour la première fois, sont invités à faire de la politique [61]. Le jeune avocat coupe les ponts avec ceux qu'il avait d'abord soutenus, il laisse clairement sentir combien il croit peu à l'avenir de la république et il se résigne à être l'homme de *L'Hermine*, du *Courrier* et du *Breton* en même temps que l'adversaire du *National de l'Ouest*. Quelles raisons ont pu le pousser non seulement à appuyer les conservateurs, mais encore à accepter, malgré sa répugnance souvent manifestée, à entrer dans la vie publique ?

Son dédain pour la liste républicaine s'explique facilement. Plusieurs candidats suscitent sa méfiance ; il méprise les politiciens de profession [62] et, pour lui, Rocher, Ledru-Rollin, Victor Mangin [63], sont des hommes sans activité définie, par conséquent sans aptitude pratique. Les artisans ne le rassurent pas [64] ; comme tous les amis du *Breton*, il veut bien œuvrer pour les travailleurs, mais il préfère confier les responsabilités à des hommes de savoir, commerçants, propriétaires, juristes, qui ont fait leurs preuves dans les affaires [65]. En tout état de cause, René Waldeck-Rousseau aurait voté pour les « capacités » contre les « bavards ». Pourquoi est-il allé plus loin, en soutenant activement la liste de l'ordre ?

La crainte d'une révolution sociale ne semble pas l'avoir effleuré ; les cortèges bruyants lancés dans les rues de la ville lui ont paru plus ridicules que terribles. Il tient les républicains avancés pour des incapables, mais il n'imagine pas, avant juin 1848, que les ouvriers puissent se soulever. Il est possible que le jeune avocat ait voulu, par sa présence, atténuer le caractère réactionnaire de la liste conservatrice ; sa profession de foi, comme celle de l'abbé Fournier, marque une adhésion sans réserve à la République [66]. Mais la raison essentielle n'est pas là. René Waldeck-Rousseau est persuadé que l'opinion n'est pas prête à supporter une république. La vraie république est le régime de la liberté totale ; or la liberté suppose une longue habitude, un véritable apprentissage que le pays n'a pas fait [67]. La démocratie doit être mise en tutelle, et ceux qui en sont capables ont le devoir de participer à cette œuvre d'éducation. La république ne vivra d'ailleurs que si l'ordre et la prospérité sont assurés ; il convient donc de rassurer ceux qui ont le plus à perdre, propriétaires, négociants, industriels, et, pour cela, il faut leur confier les commandes [68]. Profondément libéral, René Waldeck-Rousseau est un

61. La liste républicaine compte un typographe, un menuisier, un chapelier (L.A., 1 M 99).

62. *Le Moniteur*, 26 mai 1848, p. 1.159.

63. Les candidats républicains sont mal choisis, peut-être parce que l'on n'a pas pu trouver de personnalités sérieuses. Le nom de V. Mangin est particulièrement antipathique à la bourgeoisie, à cause des polémiques menées par *Le National* (rapport du commissaire du gouvernement, 27 avril, L.A., 1 M 557).

64. *T.R.*, p. 457.

65. « Allons au peuple, instruisons-le, prouvons-lui que nous ne le craignons pas parce que nous l'aimons. En allant vers lui nous empêcherons qu'on ne cherche à l'égarer car si le peuple est bon, il est naïf et crédule comme un enfant » (*Le Breton*, 13 mars 1848).

66. L.A., 1 M 99 ; CHASSIN, p. 70.

67. *Rapport au comité du travail*, 12 juin 1848, p. 3 ; *P.F.*, p. 496.

68. *T.R.*, p. 460.

républicain d'occasion. Il accepte la République, mais il veut l'aménager, la rendre propre et habitable, avant d'y admettre la partie la moins évoluée de la population.

Les paysans assurent le triomphe des conservateurs. Les villages votent pour la liste entière [69] et leurs 70.000 voix lui permettent une facile victoire ; les cinq derniers élus obtiennent 68.000 suffrages ; le candidat républicain le mieux placé, Lamoricière n'en a que 39.500 [70]. Dans les villes, la situation personnelle des candidats est entrée en ligne de compte : Lanjuinais et le général Bedeau, connus de tout le département, ont eu des voix à Nantes, dans les centres industriels et les gros bourgs, dans les campagnes [71] ; Billault, l'abbé Fournier et René Waldeck-Rousseau n'obtiennent rien des petites villes, mais recueillent de nombreux bulletins à Nantes ; pour sa part, René Waldeck-Rousseau y a plus de 9.000 voix, ce qui le place loin derrière Rocher ou Guépin, mais lui donne une majorité suffisante dans le port [72]. Ainsi la présence du jeune avocat, comme celle de Billault, a-t-elle joué en faveur de la liste conservatrice ; celle-ci serait passée de toutes façons, grâce aux communes rurales ; pourtant l'adhésion de personnalités libérales lui a assuré une moyenne de suffrages trois fois supérieure à celle de la liste républicaine [73].

Le soir de la proclamation des résultats, plusieurs milliers de personnes défilent devant l'hôtel de ville, puis se dirigent vers la rue Dugommier où elles conspuent René Waldeck-Rousseau et cassent quelques vitres de sa maison ; l'abbé Fournier est l'objet d'une semblable manifestation [74]. Le lendemain, un autre cortège se forme, et l'excitation gagnant, va mettre à sac le presbytère de Saint-Nicolas [75].

Cette explosion de colère a reçu les explications les plus fantaisistes. Les autorités y ont vu l'action d'agents provocateurs [76] ; les conservateurs ont accusé les républicains de tourner le peuple contre ses vrais amis [77] ; les lycéens ont assuré qu'il s'agissait uniquement de se moquer d'un prêtre [78]. Quelle que soit l'origine directe du mouvement, sa signification est claire. René Waldeck-Rousseau et Félix Fournier sont les deux seuls membres de la liste conservatrice qui aient approuvé l'instauration de la République,

69. Sur l'influence du clergé et des grands propriétaires dans les élections, *Courrier de Nantes*, 26 avril 1848, et rapport du commissaire du gouvernement, 27 avril 1848 (L.A., 1 M 557).

70. Les élections ont lieu le 23 avril ; les résultats de Nantes sont connus le 25 ; ceux de l'ensemble du département le 27 (*Le Breton*, 26 et 28 avril).

71. Né à Paris le 5 nov. 1802, Lanjuinais, grand propriétaire en Bretagne, jouit d'une situation importante. Son adhésion au tiers-parti, son hostilité à la campagne des banquets, lui ont valu la réputation d'un libéral très modéré ; il vient en tête de la liste conservatrice avec 113 000 voix.

72. René Waldeck-Rousseau est élu par 86.329 voix. Il a eu, à Nantes, 9.142 suffrages, ce qui lui donne le onzième rang derrière Guépin (15.015), Rocher (14.181, Lanjuinais (13 540), L.A., 1 M 99.

73. Cf. les comptes dressés ultérieurement par la préfecture, 23 mars 1851 (L.A., 1 M 557).

74. Les résultats de la ville ont d'abord fait croire au succès des républicains ; la désillusion est forte le soir du 27. Sur la manifestation, *Le Breton*, 28 avril, et TRÉMAUDAN, *Histoire de Nantes*, p. 358.

75. *Le Breton*, 29 avril 1848 ; FAUGERAS, *Le Diocèse de Nantes*, t. I, p. 472-473.

76. BERRANGER, « Rocher », p. 418.

77. *Le Breton*, 29 avril 1848.

78. CHASSIN, p. 66.

participé aux cérémonies des premiers jours de mars, donné leur soutien au nouveau pouvoir. Pendant quelques jours, tous deux se sont sentis républicains, alors que des hommes comme Lanjuinais ou Ferdinand Fabre se tenaient sur la réserve. Pour les démocrates, René Waldeck-Rousseau et l'abbé Fournier sont des traîtres. L'attitude courageuse du jeune avocat en 1852 fera oublier ce revirement, mais le curé de Saint-Nicolas demeurera une des personnalités nantaises les plus détestées des républicains [79].

3. René Waldeck-Rousseau à l'Assemblée constituante

Les représentants de la Loire-Inférieure quittent leur département sans enthousiasme ; ils se méfient de la capitale [80] ; le jour de sa réunion, l'Assemblée constituante abandonne sa salle de séance et se rassemble devant le Palais-Bourbon, pour associer le peuple à sa naissance ; quatre députés nantais, dont l'abbé Fournier, refusent de participer à cette sortie et déclarent que l'Assemblée n'a rien à faire avec la foule parisienne [81]. Les Bretons se tiennent nettement sur la réserve, et l'abbé Fournier adresse à ses amis nantais de sinistres prédictions : « De tous côtés, je ne vois que faiblesse envers les classes qui ont le plus besoin d'être dirigées, faiblesse qui satisfait leurs caprices et compromet leur avenir ... Dans quinze jours peut-être nos ouvriers, beaucoup trop flattés, ne sauront comment vivre » [82].

René Waldeck-Rousseau ne partage pas, au début, ce pessimisme. Il se tient d'ailleurs à l'écart de ses collègues nantais. Au sein de l'Assemblée, il se fait peu de relations ; il observe les députés, mais ne se mêle pas à eux [83]. Il ne se sent à l'aise qu'avec les juristes [84] ou avec des artisans que ses activités à la *Société Industrielle* lui rendent d'emblée sympathiques ; il se rapproche vite de Martin Nadaud [85], et, sans nouer amitié avec Proudhon, il lui manifeste une vive sympathie [86]. Son horreur des politiciens, sa crainte des longues phrases et des discours obscurs l'écartent de bien des hommes dont il partage au fond la modération [87]. René Waldeck-Rousseau est venu à

79. Eudel, I, 96. En 1851 l'abbé Fournier est attaqué dans un violent pamphlet, *Burchel s'émancipant à peinturer M. l'abbé Fournier* (Paris, 1851) qui lui reproche de manquer de principes et de ne songer qu'à endormir le peuple.

80. Cette méfiance est bien marquée dans l'étude d'H. Galos, « Du Mouvement politique et provincial en France depuis la révolution de février » (*R.D.M.*, 1er fév. 1949), p. 444 et 447.

81. *Le Breton*, 6 mai 1848. Sur le rôle de l'abbé Fournier à l'Assemblée Constituante, cf. Faugeras, t. I, p. 493-501.

82. Lettre du 5 mai 1848, dans Pothier, I, 507-508.

83. Il ne semble pas qu'il ait fait partie du *Cercle du Palais-Royal* qui groupait les républicains modérés (Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. X, p. 46-47) ; il devait plutôt être un de ces provinciaux isolés qu'évoque Garnier-Pagès (Id., p. 49).

84. Il se lie en particulier avec un représentant d'Ille-et-Vilaine, Méaulle, avocat à Rennes (*Le Moniteur*, 1848, p. 917 et 947) dont l'amitié sera très utile pour son fils.

85. *Q.S.*, p. 321, note 1 ; Nadaud, *Mémoires de Léonard* (Bourganeuf, 1895), p. 301.

86. *E.L.*, I, 154.

87. Cette même horreur des discours lui fait trouver ridicule Hugo (Combarieu, *Sept ans à l'Elysée*, 1932, p. 180), qui lui rend bien son mépris (Hugo, *Souvenirs personnels*, 1952. p. 138 et 140).

Paris pour travailler ; il ne quitte à peu près pas la capitale pendant son mandat [88] et se consacre aux tâches qui lui sont confiées. Sachant écouter et se faire entendre, capable de débrouiller un problème précis, il jouit d'une sérieuse autorité dans les commissions ; mais, dès qu'il doit monter à la tribune, il devient diffus et emphatique, si bien que son influence est nulle en séance [89].

Une semaine après sa réunion, l'Assemblée constituante doit aborder la question ouvrière. Louis Blanc propose la création d'un ministère du Progrès. La majorité préfère voter l'organisation d'une commission d'enquête, dont les longs travaux permettront de gagner du temps [90]. René Waldeck-Rousseau, à la fois par méfiance à l'égard de Louis Blanc et par désir de mieux connaître les difficultés populaires [91], accepte d'en faire partie. La commission, bientôt élargie, se constitue en un Comité du travail permanent [92]. René Waldeck-Rousseau en est un membre actif ; il se consacre à l'étude des moyens permettant de rapprocher les ouvriers des patrons, et suit de près le mouvement social.

Le programme des démocrates lui paraît inacceptable sur deux points : il exige des solutions précipitées, et il confère un rôle trop important à l'Etat. Autour de Thiers, certains députés prétendent que les travailleurs exagèrent leur misère, pour provoquer la pitié [93]. Le jeune avocat ne partage pas ces illusions intéressées ; il pense, au contraire, que la situation s'aggrave de jour en jour [94]. Mais tous les problèmes viennent, pour lui, de la crise de confiance qui sévit depuis mars. Comme à Nantes, patrons et ouvriers s'observent partout avec angoisse : l'assemblée devrait faire preuve de fermeté, pour rassurer les possédants, de sollicitude pour gagner les pauvres [95]. Distribuer l'aide au hasard, voter des secours, ne peut que créer de faux espoirs parmi les malheureux et semer l'inquiétude chez les riches. C'est seulement lorsque le commerce et l'industrie auront repris leur mouvement que l'on sera en droit d'organiser un marché du travail, permettant à chacun de trouver la tâche qui lui convient [96].

Le rôle de l'Assemblée devra d'ailleurs se limiter à définir les grandes lignes du redressement économique. René Waldeck-Rousseau n'admet pas l'intervention des autorités dans ce domaine. Il est

88. Il ne rentre que deux fois à Nantes, le 19 septembre et le 10 oct. 1848 (*Le Moniteur*, p. 2 567 et 2 772).

89. Cf. les sévères critiques de la *R.D.M.* (1er janv. 1949) qui trouve enflé et ridicule le discours prononcé par Waldeck-Rousseau le 20 décembre (p. 168).

90. Sur les origines de cette commission, GARNIER-PAGÈS, t. IX, p. 60 ; LEVASSEUR, t. II, p. 409 ; *Procès-verbaux du Comité du travail*, p. II-V ; HEFTLER, *Les Associations coopératives de production sous la Deuxième République* (1899), p. 60 ; RIGAUDAS-WEISS, *Les Enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848*, p. 191-192. La commission, élue le 11 mai, a 36 membres.

91. *Le Moniteur*, 25 mai 1848, p. 1.151.

92. Le 17 mai fut créé un Comité du travail qui s'agrégea la commission déjà élue et compta ainsi 66 membres.

93. Rigaudias-Weiss, p. 193.

94. *Procès-verbaux du Comité du travail*, p. 116.

95. *Le Moniteur*, 25 mai, p. 1 151, et 21 juin, p. 1 445.

96. Les idées de Waldeck-Rousseau sont partagées par bien des membres du comité (NADAUD, p. 301). Il leur semble surtout important d'étudier à fond la situation et de ne pas précipiter les choses (FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, t. I, 1888, p. 329 ; BERRANGER, « Billault », p. 68 ; SCHNERB, *Rouher*, p. 21).

scandalisé quand on parle de lancer de grands travaux sous le patronage du gouvernement [97]. L'existence des Ateliers nationaux lui apparaît comme une hérésie ; il les condamnerait en tout état de cause, même s'ils fonctionnaient bien ; à plus forte raison, pense-t-il, au début de juin, que l'expérience a assez duré [98]. Le droit au travail est à ses yeux une exigence insoutenable, et il vote résolument contre sa proclamation [99].

Les idées de René Waldeck-Rousseau n'ont donc pas changé avec son accession à de plus larges responsabilités ; membre du Comité du travail, il garde le point de vue du président de la Société industrielle. La misère des travailleurs, aussi grande soit-elle, ne lui paraît justifier un abandon du libéralisme. Après, comme avant les journées de juin [100], il continue à ne réclamer, pour les ouvriers, que la bienveillante attention des autorités [101].

Depuis février 1848, tous ceux que préoccupe la question sociale attendent un miracle des associations de production [102]. Le Comité du travail se saisit du problème. Les mesures restrictives instaurées par le Code civil ayant été abolies, certains représentants jugent cette liberté suffisante en elle-même et pensent que les ouvriers sauront en profiter. Waldeck-Rousseau estime, au contraire, que le gouvernement a le devoir d'encourager le mouvement coopératif : puisque la majorité croit aux vertus de l'association, il lui faut indiquer nettement aux travailleurs quelle est la voix à suivre. Un représentant, Alcan, ayant proposé de mettre trois millions à la disposition des coopératives [103], René Waldeck-Rousseau se prononce vigoureusement en faveur de ce projet qu'il fait adopter [104].

Le crédit obtenu, un débat s'engage sur son utilisation ; le ministre du Travail et la majorité du *Comité* voudraient fixer un faible taux d'intérêt pour favoriser au départ les associations ouvrières et leur permettre de se lancer [105]. René Waldeck-Rousseau prend à nouveau la parole. Considérant le jeu de l'offre et de la demande comme le meilleur régulateur du marché, il n'admet pas que l'Etat puisse intervenir dans les affaires économiques ; en consentant des conditions meilleures que celles des banques, le gouvernement fausserait les lois du libéralisme ; il ne peut donc prêter son argent

97. *Le Moniteur*, 27 mai, p. 1 171.
98. FALLOUX, p. 328-330.
99. L'abbé Fournier décide au contraire de ne pas prendre part au vote (*Le Moniteur*, 7 nov. 1848).
100. Le 26 juin, René Waldeck-Rousseau se rendit près des barricades. Il fit ensuite une démarche auprès du président de l'Assemblée pour obtenir qu'on promette la vie sauve aux insurgés s'ils se rendaient. Cette tentative n'eut pas d'effet (QUESNAY DE BEAUREPAIRE, p. 241).
101. *Le Moniteur*, 15 août 1848, p. 2.018.
102. BLANQUI, *Des Classes ouvrières en France pendant l'année 1848* (1849), p. 238 ; HEFTLER, p. 20-21.
103. *Le Moniteur*, 10 juin 1848, p. 1.326.
104. Décret du 5 juillet 1848. L'importance de l'intervention de René Waldeck-Rousseau pour l'adoption du projet est soulignée par le ministre du commerce (*Le Moniteur*, 16 novembre 1848, p. 3.225).
105. ID., p. 3.223.

qu'au taux généralement pratiqué ; les coopératives seront ainsi des entreprises semblables aux autres, dont la seule originalité consistera dans l'absence de conflits sociaux. Poursuivant en effet son rêve de fusion des intérêts opposés, Waldeck-Rousseau réclame des avantages pour les associations mixtes, unissant patrons et ouvriers ; il suggère en particulier qu'elles aient priorité dans l'attribution des crédits [106].

S'il défend le principe même de l'association, René Waldeck-Rousseau n'indique pas en quoi consisteront les coopératives dont il attend de merveilleux effets ; il ne cherche à préciser ni les conditions de leur formation, ni les règles de leur fonctionnement ; la réunion de quelques bonnes volontés lui paraît un gage suffisant de réussite [107].

La crise de l'été 1848, qui survient au moment où le Comité du travail étudie cette question, ne modifie pas les dispositions de René Waldeck-Rousseau. Si les événements parisiens l'influencent profondément, c'est sur un tout autre plan. Les journées de juin provoquent, à Nantes, une immense indignation. Dans la ville même, des précautions ont été prises depuis le tumulte du 15 mai et les étudiants cherchent en vain à ameuter les ouvriers [108]. Pourtant, le mouvement de peur est unanime ; les légendes les plus insensées se propagent ; la mort sur une barricade du général Bréa, qui a quelque peu séjourné dans le port, est tenue pour un deuil local ; des volontaires se précipitent dans les bureaux d'engagement, demandent à partir sauver l'ordre dans la capitale [109].

Chez les Nantais, et chez René Waldeck-Rousseau en particulier, les barricades provoquent un double réflexe d'horreur. Horreur de Paris d'abord. Les volontaires bretons reviennent porteurs d'extraordinaires récits ; ils noircissent à plaisir les Parisiens qu'ils présentent comme des lâches et des assassins [110]. Ils font de Paris une description effroyable [111], mais ils ajoutent avec fierté que, pour la première fois, la capitale, vaincue par la province, n'a pu imposer sa loi [112].

Les députés bretons partagent cette façon de voir. Après juin, les lettres de l'abbé Fournier sont remplies d'imprécations contre

106. Id., p. 3 225-3 226. L'instruction du 12 juillet 1848, précisant le décret du 5 juillet, s'inspire des idées de Waldeck-Rousseau.

107. René Waldeck-Rousseau intervient également pour réclamer une révision de la législation sur les conseils de prud'hommes et sur les sociétés de secours mutuels. Son point de vue, peu original, sera évoqué plus bas, p. 53.

108. Rapports du commissaire central (19 juin) et du préfet (12 juillet), L.A., 1 M 557 ; Chassin, p. 75-76.

109. Les départs de volontaires ont fait grande impression et il existe une foule de témoignages à ce sujet. Cf. outre le récit de Raoul-Duval publié par Giraud-Mangin : Bobierre, *De Nantes à Paris, souvenirs d'un volontaire de 1848* (Nantes, s.d.), et P. Bourdelhès, « Au secours de la "bonne" République, juin 1948 » (*N.R.B.*, t. II, sept. 1948). Cf. aussi, sur un plan plus large, Vidalenc, « La Province et les journées de juin » (*Etudes d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1948, p. 83-144).

110. Ce mépris du lâche Parisien, opposé au noble et courageux Breton, est particulièrement net chez Raoul-Duval (Giraud-Mangin, p. 57-58).

111. Bobierre, p. 6 ; Gabriel Simon à Carnot, 30 juin 1848 (A.N., F17 12.540).

112. « Jusqu'à ce jour, les départements avaient subi passivement les conséquences des révolutions de Paris. Quelques milliers d'individus, en devenant maîtres du pavé de la capitale, le devenaient de la France. On pouvait croire, avant l'insurrection de juin, la province morte ... Les événements ont prouvé que, depuis trois mois, les dispositions des départements se sont modifiées » (*Le Breton*, 30 juin 1848).

Paris, « ville abominable »[113] ; « l'atmosphère de Paris stérilisera tous les dévouement et les rendra inutiles »[114]. René Waldeck-Rousseau, d'ordinaire si mesuré, intervient au Comité du travail pour protester contre l'influence de Paris en France, pour affirmer que les départements valent bien la capitale[115].

A Nantes, la méfiance à l'égard de Paris devient une idée fixe[116]. Sous la Monarchie de juillet, la capitale attirait la bourgeoisie nantaise. Alors que les jeunes gens nés au début du siècle ne quittaient guère leur ville natale, ceux qui atteignirent leur majorité vers 1840 allèrent presque toujours faire un stage à Paris, et s'y fixèrent bien souvent[117]. Après 1848, les Nantais, restent chez eux, la capitale leur fait peur[118]. Dans la famille Waldeck-Rousseau tout particulièrement, Paris est tenu pour la ville mauvaise, malsaine, triste[119], la cité qui ne vit que par ce qu'elle prend au dehors, le centre monstrueux où tout est vicié[120]. « Je mets au fait, assurera Waldeck-Rousseau qu'il est presque impossible de naître à Paris et d'arriver à vingt ans avec une idée généreuse ou un enthousiasme. Le réalisme ou le mercantilisme y sautent aux yeux de l'enfant[121] ».

Les barricades ont suscité un autre mouvement d'horreur : la bourgeoisie nantaise vit dans la crainte permanente d'un nouveau soulèvement[122]. Les commerçants tiennent l'émeute parisienne pour le premier acte d'un vaste effort de subversion[123]. Sans éprouver d'aussi vives alarmes, René Waldeck-Rousseau juge aussi la République gravement compromise[124]. Il ne songe pas à en faire grief aux ouvriers ; ce ne sont que de pauvres égarés, et les vrais responsables sont les socialistes. Avant juin, l'avocat tenait les socialistes pour des rêveurs peu dangereux ; désormais, il les croit coupables de tout le mal. Achetant les uns[125], trompant les autres,

113. POTHIER, I, 510.

114. ID., I, 513.

115. *Procès-verbaux du Comité du travail*, 30 oct. 1848, p. 151.

116. Le fait est général en Bretagne (DUPOUY, *Histoire de Bretagne*, p. 400), mais, comme le note GALOS (*R.D.M.*, 1er fév. 1849, p. 464-465), il est particulièrement net en Loire-Inférieure.

117. Dans *L'Art à Nantes*, MAILLARD donne la biographie de nombreux « artistes nantais ». On constate que les plus âgés sont en général restés à Nantes (p. 53, 83, 130. Ceux qui ont eu 20 ans sous Louis-Philippe ont séjourné à Paris (p. 58-59, 68-69, et BOBIERRE, *Colombel*, p. 10). De 1848 à 1860, on ne compte presque plus de départs et on note bien des retours (MAILLARD, p. 59).

118. Il s'agit ici uniquement de la bourgeoisie nantaise. Il est intéressant de constater que les années 1851-1856 constituent au contraire une des plus fortes périodes d'émigration vers Paris au 19e siècle (CHEVALIER, *La Formation de la population parisienne au XIXe siècle*, thèse de lettres, Paris, 1949, p. 48, 50, 73, 76).

119. « Dimanche ... je me promenais sur le boulevard des Italiens ... Hélas ! dire ce que j'ai vu de têtes informes, de fronts déprimés, de nez indécemment contournés, de mentons anguleux, de dos rond serait infiniment trop long » (Waldeck-Rousseau à sa mère, 31 janvier 1849, B.I., Ms 4.561, 8). « Que c'est triste, froid et morne ! » (à sa mère, s.d. [mars 1867] B.I., Ms 4.561, 149), cf. autres lettres, 12 [mars 1869], (4.561, 166) et s. d. [1869] (4.561, 14).

120. Lettres à sa mère, s. d. [fév. 1869] et 15 juin 1869 (B.I., Ms 4 561, 14 et 178).

121. A sa mère, s. d. [1867] (B.I., Ms 4.561, 134).

122. Lettre du maire au général commandant la division, 31 août 1848 (L.A., 1 M 557).

123. Cf. les prédictions pessimistes de Colombel (20 nov. 1848) citées par BOBIERRE, *Colombel*, p. 32.

124. *T.R.*, p. 480.

125. *P.F.*, p. 498.